

# Site Natura 2000 FR 1100800

## Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

### Rapport d'activité pour l'animation 2020



**NaturEssonne**

10 Place Beaumarchais  
91600 Savigny-sur-Orge  
naturessonne@naturessonne.fr

[www.naturessonne.fr](http://www.naturessonne.fr)

01 69 96 77 75

Florine PALDACCI, chargée d'études environnement  
florine.paldacci@naturessonne.fr

Rédaction : Florine PALDACCI

Relecture : Odile CLOUT, Martine LACHERE, Maria VILLALTA

Photographies page de garde :

- La Ferme de l'Hôpital © CD91 (photos drone)
- Zygène de la petite Coronille, Champ Brûlard
- Grande sauterelle verte, Coteau d'Artondu
- Pâturage, Champ Brûlard

Crédit photos : NaturEssonne, sauf mention contraire

# Sommaire

I.	Préambule.....	6
A.	Le document d'objectifs et le site Natura 2000.....	6
B.	L'animation.....	7
a.	Acteurs du COPIL.....	7
b.	Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2020.....	8
C.	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB.....	8
a.	Les objectifs de développement durable.....	8
b.	Objet du présent document.....	9
D.	Missions de la structure animatrice.....	9
II.	Gestion des habitats et des espèces.....	10
A.	Animation des contrats Natura 2000.....	10
a.	Recherche et démarchage des bénéficiaires potentiels.....	10
b.	Préparation de nouveaux contrats.....	10
c.	Suivi des contrats.....	10
B.	Présentation des contrats Natura 2000 signés.....	13
C.	Bilan des contrats Natura 2000 révolus.....	14
D.	Conclusion sur les contrats Natura 2000.....	14
E.	Animation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées.....	14
a.	Présentation du Projet Agro-environnemental.....	15
b.	Synthèse sur la signature des MAEt.....	15
c.	Bilan des MAEt révolues.....	15
F.	Animation de la charte Natura 2000.....	15
G.	Animation de la gestion avec d'autres outils financiers.....	15
a.	Les chantiers nature.....	15
b.	Conventions avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne.....	19
H.	Animation foncière.....	23
III.	Évaluation des incidences des projets.....	23
IV.	Suivis scientifiques et techniques.....	23
I.	Suivis scientifiques.....	23
a.	Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes.....	23

b.	Suivi des rhopalocères et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion et du changement climatique, un enjeu pour la conservation des pelouses calcaires .....	25
c.	Suivis scientifiques bénévoles .....	28
d.	Suivi des espèces d'intérêt communautaire.....	28
a.	Suivis des espèces à enjeu .....	30
b.	Inventaires ponctuels.....	31
J.	Veille écologique.....	31
V.	Information, Communication, Sensibilisation.....	32
A.	Création/ mise à jour d'outils de communication, médias.....	32
a.	Communication internet.....	32
b.	Lettre d'information .....	32
c.	Articles.....	32
B.	Prises de contacts avec des partenaires potentiels .....	33
C.	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations .....	33
D.	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire .....	33
E.	Communication / animation auprès des scolaires .....	33
F.	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site .....	33
VI.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site .....	34
VII.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site .....	34
A.	Organisation de la gouvernance du site.....	34
a.	Organisation du comité de pilotage .....	34
b.	Animation du groupe de travail .....	34
c.	Réunions ou rencontres avec les services de l'État.....	34
B.	Gestion administrative et financière .....	35
a.	Gestion administrative .....	35
b.	Gestion financière.....	35
C.	Compléments ou mise à jour du DOCOB .....	36
D.	Élaboration de la charte .....	36
VIII.	Synthèse.....	37
IX.	ANNEXES.....	38
X.	BIBLIOGRAPHIE .....	59

## Liste des Figures

Figure 1. Carte de localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine - FR 1100800 .....	7
Figure 2. Localisation des enclos de pâturage en 2020, Grand Champ, Saclas .....	11
Figure 3. Localisation des enclos de pâturage en 2020, Champ Brûlard, Saclas .....	12
Figure 4. (de gauche à droite) Etudiants de Diderot Education sur le Coteau d'Artondu et étudiants de l'EA Tecomah sur Fontenette, 2020 .....	16
Figure 5. (de gauche à droite) tour du site avant chantier avec les bénévoles sur le Coteau d'Artondu et chantier nature bénévole sur Fontenette, 2020 .....	17
Figure 6. Vue arienne de la Ferme de l'Hôpital réalisée par drone par le CD91 en 2020 .....	19
Figure 7. Périmètre ENS et tracé du PDIPR sur la Ferme de l'Hôpital © CD91 .....	20
Figure 8. Calendrier et localisation du pâturage établis par le CD91 sur le site de la Ferme de l'Hôpital	21
Figure 9. Vue arienne de Champ Brûlard réalisée par drone par le CD91 en 2020 .....	22
Figure 10. Travaux d'abattage sur Champ Brûlard, mars 2020, © SMAE .....	22
Figure 11. Localisation des transects : Grand Champ (en haut à gauche), Champ Brûlard (en haut à droite) et le Coteau d'Artondu (en bas) .....	24
Figure 12. Localisation des placettes de suivi rhopalocères et orthoptères .....	27
Figure 13. Lucane cerf-volant © INPN .....	28
Figure 15. Localisation des observations de Lucane cerf-volant en Essonne, source : Cettia IdF, 2020	29
Figure 14. Localisation du Lucane cerf-volant sur le site Natura 2000, source : Enquête nationale Lucane cerf-volant OPIE - 2010-2019 -B. Mériguet Coord. ....	29
Figure 16. Localisation des données de l'Ecaille chinée en Essonne, source : Cettia IdF, 2020 .....	30
Figure 17. Dépôt de déchets observés sur Ormoy-la-Rivière en juin 2020 .....	31
Figure 18. Articles parus dans la Lettre NaturEssonne n° 75 en juillet 2020 .....	32
Figure 19. Modification de la fiche mesure numéro 6.....	36
Figure 20. Répartition du temps d'animation en 2020 .....	37

## Liste des Tableaux

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine .....	6
Tableau II. Bilan de la conduite de l'animation du DOCOB en 2020 .....	8
Tableau III : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*prioritaires) présents sur le site Natura 2000. ....	8
Tableau IV : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable	9
Tableau V : Réunions pour l'organisation du pâturage en 2020.....	10
Tableau VI : Information sur les contrats Natura 2000 en cours .....	13
Tableau VII : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés .....	14
Tableau VIII : Bilan des MAEt clôturées .....	15
Tableau IX : Réunions pour l'organisation des chantiers nature en 2020 .....	15
Tableau X. Bilan des chantiers nature sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine.....	18
Tableau XI : Réunions pour l'organisation des conventions en 2020 .....	19
Tableau XII. Indice de rareté .....	40
Tableau XIII. Catégorie de menace.....	40

## I. Préambule

### A. Le document d'objectifs et le site Natura 2000

Fiche d'identité du site  
Site d'intérêt Communautaire  
"Pelouses Calcaires de la  
Haute Vallée de la Juine"

Code FSD : FR1100800  
Superficie : 108 ha  
Région : Île-de-France  
Département : Essonne

Communes :

- Abbéville-la-Rivière
- Boissy-la-Rivière
- Fontaine-la-Rivière
- Ormoy-la-Rivière
- Saclas
- Saint-Cyr-la-Rivière

Le site des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine a été intégré au réseau Natura 2000 en 1999 au titre de la directive Habitat, Faune, Flore.

À l'origine, seulement 3 secteurs étaient concernés, soit environ 27 ha. Un premier document d'objectifs (DOCOB) et une phase d'animation avaient alors été lancés. En 2008, le site s'étend et comprend 9 secteurs soit 108 ha.

Un nouveau document d'objectifs est élaboré et validé en décembre 2010 par le Comité de Pilotage (COFIL), puis approuvé par arrêté préfectoral le 14 janvier 2011.

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

Code secteur	Nom de secteur	Commune	Surface (ha)
1	Champ Brûlard	Saclas	2,74
2	Le Carrossier	Fontaine-la-Rivière	5,34
3	La Ferme de l'hôpital	Abbéville-la-Rivière	18,73
4	Le coteau d'Artondu	Boissy-La-Rivière, Ormoy-la-Rivière	24,37
5	Bois de Bierville	Boissy-la-Rivière	3,27
6	La Fontaine des Ridelles	Saclas, Saint-Cyr-La-Rivière	37,60
7	Garenne de Chanteloup	Fontaine-la-Rivière	8,46
8	Coteau des Loges	Fontaine-la-Rivière	3,22
9	Coteau sous Tourneville	Abbéville-la-Rivière	4,18
<b>Total</b>			<b>107,91</b>

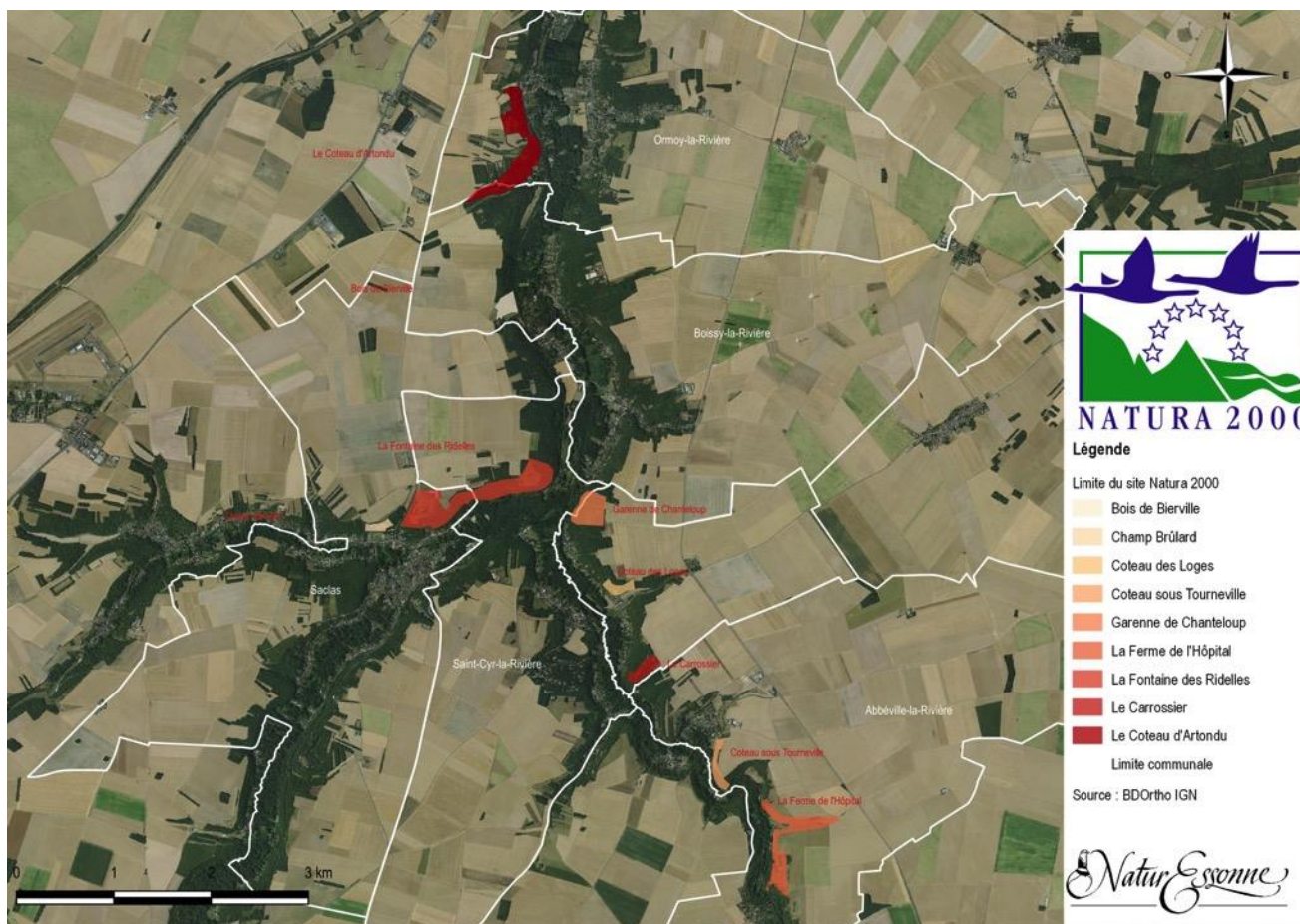


Figure 1. Carte de localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine - FR 1100800

## B. L'animation

### a. Acteurs du COPIL

Le comité de pilotage (COPIL) présentant les bilans de l'animation 2016-2019 s'est tenu le 23 septembre 2020 à Gironville-sur-Essonne.

Aucune collectivité locale n'a souhaité devenir structure porteuse en 2019. L'État assure donc de nouveau la présidence du COPIL via la sous-préfecture d'Étampes. Le poste de sous-préfet est occupé par Monsieur Christophe DESCHAMPS depuis le 31 août 2020. La structure porteuse est la DRIEE Ile-de-France (État).

En juillet 2019, un appel d'offres a été lancé pour poursuivre l'animation des sites Natura 2000. L'association NaturEssonne a répondu à cet appel et a été retenue en tant que structure animatrice (notification du marché reçue le 6 septembre 2019). Le marché public lié à cet appel d'offres prendra fin le 31 décembre 2021.

Une salariée est chargée de mettre en œuvre le DOCOB du site. Par ailleurs, l'animation du site est assurée grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe Animation et Gestion



Conservatoire) composé de membres du conseil d'administration de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien à la salariée.

Au sein de l'association, un poste est dédié à mi-temps à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine.

## b. Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2020

Le Tableau II dresse le bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation du DOCOB pour l'année 2020. L'ensemble des indicateurs est disponible en Annexe 1. Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB représente en théorie un mi-temps de chargé d'études.

Tableau II. Bilan de la conduite de l'animation du DOCOB en 2020

Nature de l'indicateur	Janvier à mars	Avril à juin	Juillet à septembre	Octobre à décembre	TOTAL 2020
Kilomètres parcourus	881	835	1 046	326	<b>3 088 kms</b>
Nombre de jours arrondis	31	29	23	13	<b>96 jours</b>
Mails envoyés	161	72	97	165	<b>495 mails</b>

## C. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Le site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine compte cinq habitats d'intérêt communautaire dont trois prioritaires, et deux espèces d'intérêt communautaire (Tableau III).

Tableau III : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (\*prioritaires) présents sur le site Natura 2000.

	Code Natura 2000	Nom d'habitats/ espèces
<b>Habitats</b>	6120*	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210* (type 2 et 3)	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
	5110	Formations stables xéro-thermophiles à buis des pentes rocheuses
	5130	Formations à Genévrier sur Pelouses calcaires
	91E02*	Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne élevé
<b>Espèces</b>	1078*	Écaille chinée
	1083	Lucane cerf-volant

### a. Les objectifs de développement durable

Trois objectifs de développement durable du site sont définis dans le DOCOB :

- Maintenir et restaurer des habitats d'intérêt communautaire
- Favoriser les échanges entre habitats
- Préserver les secteurs des dégradations, destructions et fragmentations d'origine anthropique

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Tableau IV)

Tableau IV : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable

Numéro	Type d'action	Intitulé	Priorité
1	Restauration	Abattage de ligneux	1
2	Restauration	Coupe, broyage, arrachage de ligneux	1
3	Entretien	Élimination manuelle des ligneux et repousses sur pelouses fragiles	1
4	Entretien	Fauche d'entretien des pelouses ouvertes	1
5	Entretien	Fauche ou broyage d'entretien des pelouses ré-ouvertes	1
6	Entretien	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	1
7	Entretien	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	1
8	Maitrise et organisation de la fréquentation humaine	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements d'accès	3
9	Sensibiliser les usagers	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter l'impact	2

### b. Objet du présent document

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DOCOB. Le présent document constitue un rapport d'activité pour l'année 2020, dixième année d'animation depuis la réactualisation du DOCOB (2010) et quinzième année depuis la première phase d'animation (2005).

## D. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et des espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

## II. Gestion des habitats et des espèces

### A. Animation des contrats Natura 2000

#### a. Recherche et démarchage des bénéficiaires potentiels

Cette action consiste en la poursuite des contacts engagés avec les propriétaires privés lors de l'élaboration du DOCOB, ainsi qu'en la recherche des propriétaires et prestataires pour la réalisation de nouvelles actions de gestion.

En 2020, des courriers ont été envoyés pour démarcher des propriétaires dans la signature de contrat Natura 2000 ou autres actions. L'animatrice a eu un retour des propriétaires du Moulin de Fontenette à Abbéville-la-Rivière. Une rencontre est prévue début 2021.

De plus, en 2018, des propriétaires d'un chemin menant sur une parcelle Pro Natura Ile-de-France avaient été contactés pour obtenir l'autorisation d'accès. L'un des propriétaires a donné l'autorisation au Conservatoire d'Espaces Naturels Pro Natura Ile-de-France pour utiliser la partie du chemin dont il est propriétaire sur l'est de la Fontaine des Ridelles. Il reste deux propriétaires à contacter pour ensuite pouvoir mettre en place un contrat de pâturage sur les parcelles acquises par Pro Natura Ile-de-France en 2017 sur ce secteur. L'animatrice a contacté la commune de Saint-Cyr-la-Rivière et est en attente de retour.

#### b. Préparation de nouveaux contrats

Un projet de contrat est en cours. Ce contrat prendrait en compte l'ensemble des parcelles appartenant à Pro Natura Ile-de-France, sur lesquelles, la mise en place de pâturage pourrait être possible (fiche Mesure 6). Il serait valable pour les deux sites Natura 2000 des pelouses calcaires en Essonne : Gâtinais (FR 1100801) et Haute Vallée de la Juine (FR 1100800).

#### c. Suivi des contrats

En 2020, deux contrats Natura 2000 en milieux non-agricoles et non-forestiers sont en cours. Il s'agit de contrats de pâturage.

Cette année, plusieurs sorties de terrain ont été nécessaires à l'organisation des contrats (Tableau IX).

Tableau V : Réunions pour l'organisation du pâturage en 2020

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes en plus	Objet
<b>22-avril</b>	Grand Champ et Champ Brûlard	Privé	-	Visite préparatoire pour la mise en place du pâturage
<b>22-mai</b>	Grand Champ	Privé	Ferme de Beaumont	Visite préparatoire pour la mise en place du pâturage
<b>29-juill</b>	Champ Brûlard	Privé	Ferme de Beaumont et CD91	Visite préparatoire pour la mise en place du pâturage
<b>20-nov</b>	Grand Champ	Privé	Ecomouton	Visite pour demande de devis pâturage (futur contrat)

- **Grand Champ à Saclas – Pro Natura IdF**

Le premier est localisé sur le sous-site de la Fontaine des Ridelles au lieu-dit Grand-Champ, propriété de Pro Natura IdF. Il a débuté en 2016 et 2020 est donc la dernière année du contrat. Les moutons sont placés dans différents enclos afin de réaliser un pâturage tournant.

En concertation avec Monsieur Sil (éleveur), Monsieur Fontaine (botaniste), Jérôme Wegnez (CBNBP) et des membres de NaturEssonne afin de préparer le pâturage, il a été décidé qu'en 2020 le pâturage serait modulé comme en 2019 tout en laissant une bande non pâturée au sud. Il a donc été mis en place sur la quasi-totalité des pelouses (Figure 2). Au total ce sont 5,3 hectares qui ont été pâturés par 84 brebis environ pendant 27 jours.



Figure 2. Localisation des enclos de pâturage en 2020, Grand Champ, Saclas

Le second contrat est localisé sur le sous-site de Champ-Brûlard. Il a été signé avec la commune de Saclas. En 2017, le berger avait amené les brebis ponctuellement de Grand-Champ, y avait passé la journée avec elles sur Champ-Brûlard, avant de les ramener pour la nuit. En 2018 et 2019 il n'y a pas non plus eu de pâturage à cause de contraintes de temps et de praticité.

En 2020 le pâturage a finalement pu se mettre en place. Deux enclos ont été définis en amont avec l'éleveur, la commune et le Conseil départemental de l'Essonne afin de garder l'accès au chemin communal qui traverse le site. Ce sont 83 brebis qui ont pâturé pendant 10 jours sur le secteur.

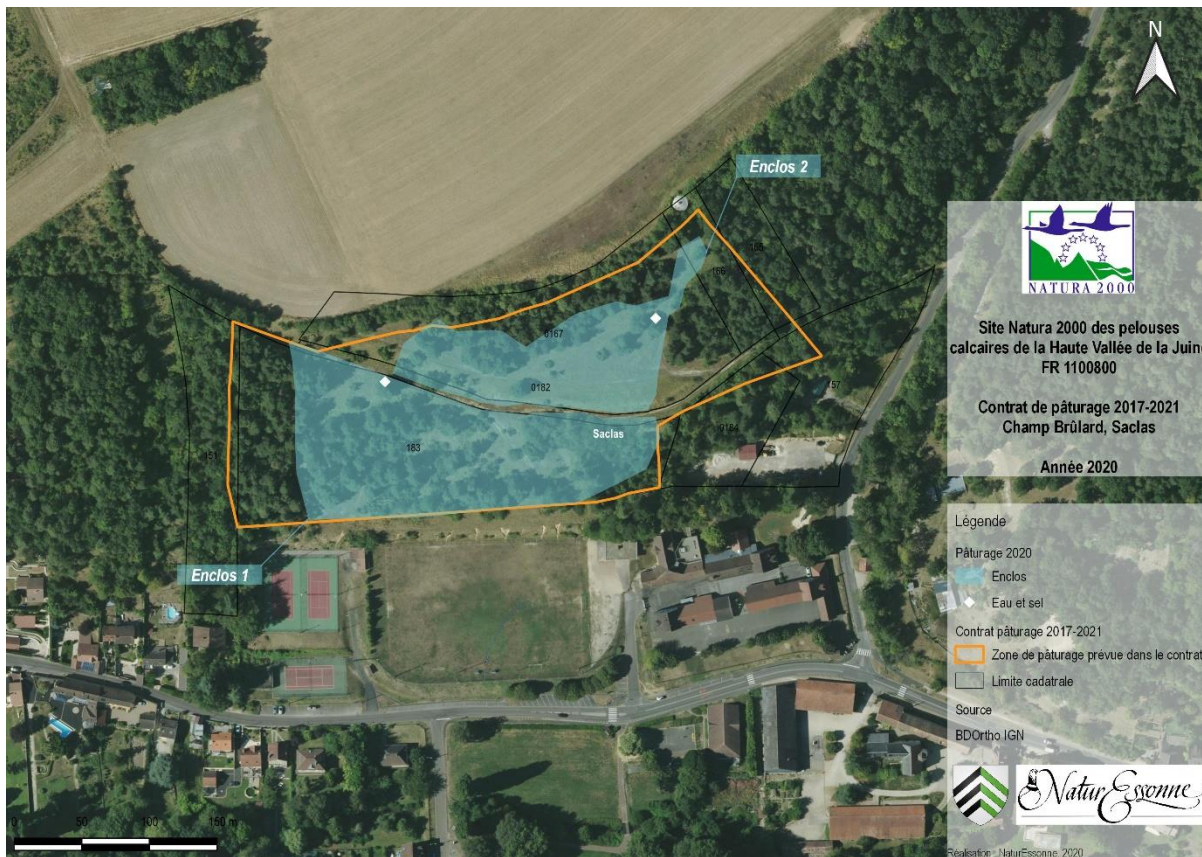


Figure 3. Localisation des enclos de pâturage en 2020, Champ Brûlard, Saclas

## B. Présentation des contrats Natura 2000 signés

Sur le site Natura 2000, deux contrats en milieux non-agricoles et non-forestiers sont en cours (Tableau VI).

Tableau VI : Information sur les contrats Natura 2000 en cours

<b>Contrat</b>	<b>R-IDF-0706-16-DT-091-0002</b>	<b>R-IDF-0706-17-DT-091-0005</b>
<b>Bénéficiaire</b>	ProNatura Île-de-France	Commune de Saclas
<b>Montant total</b>	32 940 €	3 024 €
<b>Date signature</b>	11/07/2016	12/05/2017
<b>Actions prévues</b>	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
<b>Habitats/ espèces concernés</b>	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
<b>Surface</b>	5 ha	2,5 ha
<b>Mesure(s) du DOCOB liée(s)</b>	M6	M6
<b>Avancement</b>	Prend fin cette année (2020)	Quatrième année

## C. Bilan des contrats Natura 2000 révolus

Sur le site Natura 2000, trois contrats en milieux non-agricoles et non-forestiers sont terminés (Tableau VII).

Tableau VII : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés

Contrat	091NA060001	091NA050001	91000002	R-IDF-0706-16-DT-091-0002
<b>Bénéficiaire</b>	Mairie de Saclas	SCEA Ferme de l'Hôpital	ProNatura Île-de-France	ProNatura Île-de-France
<b>Montant total</b>	11 549,60 €	6 945,00 €	15 426,00 €	32 940 €
<b>Date signature</b>	15/12/2006	22/12/2005	24/07/2012	11/07/2016
<b>Actions prévues</b>	- Coupe ou broyage de restauration - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien des pelouses ré-ouvertes	- Coupe ou broyage de restauration - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses ré-ouvertes	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
<b>Habitats/espèces concernés</b>	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
<b>Surface</b>	1,62 ha	1,92 ha	6 ha	5 ha
<b>Mesure(s) du Docob liée(s)</b>	M1, M2, M4, M5 (selon l'ancienne version du Docob)	M1, M5	M6	M6
<b>Avancement</b>	A pris fin en décembre 2010	A pris fin en décembre 2011	A pris fin en décembre 2015	A pris fin en décembre 2020

## D. Conclusion sur les contrats Natura 2000

Sur les sous-sites des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine, la mise en place de contrats Natura 2000 est difficile car les propriétaires ne souhaitent pas s'engager dans la signature d'un contrat, ni avancer de l'argent pour la réalisation de travaux de gestion. À cela s'ajoutent des problèmes liés aux retards de paiements de la part de l'État et de nouvelles difficultés de contractualisation pour les communes car désormais les mesures d'investissement ne sont prises en charge qu'à hauteur de 70%.

## E. Animation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

Sur le site Natura 2000, seules 2 parcelles ont été concernées par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAEt).

### a. Présentation du Projet Agro-environnemental

Aucun PAEt n'était en cours en 2020.

### b. Synthèse sur la signature des MAEt

Aucune MAEt n'a été signée en 2020.

### c. Bilan des MAEt révolues

Un contrat en Mesure Agro-Environnementale Territorialisée (MAEt) sur la Ferme de l'Hôpital a été réalisé et s'est achevé en 2014 (Tableau VIII).

Tableau VIII : Bilan des MAEt clôturées

Contrat agricole	Code MAEt IF HJUI PS1
<b>Bénéficiaire</b>	SCEA Ferme de l'Hôpital
<b>Montant total</b>	15 383,13 €
<b>Date signature</b>	16/05/2011
<b>Actions prévues</b>	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts
<b>Habitats/ espèces concernés</b>	Pelouses calcicoles/ Formations à Buis et à Genévriers / Écaille chinée
<b>Surface</b>	9,73 ha
<b>Avancement</b>	A pris fin en 2014

## F. Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. En 2020, le renouvellement de la signature d'une charte Natura 2000 avec Pro Natura Île-de-France a été réalisé. Avec l'ajout de parcelles acquises en 2017, la signature a eu lieu le 9 mars 2020.

## G. Animation de la gestion avec d'autres outils financiers

### a. Les chantiers nature

Cette année, trois sorties de terrain ont été nécessaires à l'organisation des chantiers nature.

Tableau IX : Réunions pour l'organisation des chantiers nature en 2020

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes en plus	Objet
<b>04-mars</b>	Tous	-	-	Prises de photographies après chantier (saison 2019/2020)
<b>21-sept</b>	Ferme de l'Hôpital	Privé	CD91	Visite pré chantier prévu en partenariat avec le CD91
<b>06-oct</b>	Tous	-	-	Visite pré chantiers



NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000, propose aux propriétaires ne souhaitant pas s'engager dans un contrat Natura 2000, de mettre en place des chantiers nature. Une convention est alors signée entre NaturEssonne et les propriétaires. Ces chantiers ont pour objectifs de restaurer et/ou d'entretenir les habitats. Ils se désignent en trois catégories :

#### \* **Les chantiers "Organismes de formation"**

Les chantiers "Organismes de formation" sont réalisés avec des écoles de formation avec lesquelles une convention a été signée. En 2020, les étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature et Bachelor Gestion et Valorisation Naturaliste de **Diderot Éducation** ont participé aux chantiers ainsi que les étudiants en Bac Professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune et BTSA Gestion et Protection de la Nature de l'**EA TECOMAH**.

Ces partenariats ont comme objectifs :

1. de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle,
2. d'associer leur établissement à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité
3. de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités de leur établissement permettent de mener. Cette année deux chantiers "Organismes de formation" ont été réalisés. Pour chaque chantier avec les élèves, les bénévoles de NaturEssonne ont été associés.



Figure 4. (de gauche à droite) Etudiants de Diderot Education sur le Coteau d'Artondu et étudiants de l'EA Tecomah sur Fontenette, 2020

#### \* **Les chantiers nature bénévoles**

Comme leurs noms l'indiquent, les chantiers nature bénévoles ont pour objectif d'associer les adhérents de l'association à la restauration et la préservation de milieux naturels. Ils peuvent s'effectuer en partenariat avec d'autres associations, comme c'est le cas avec l'Association de Sauvegarde de la Haute Vallée de la Juine et ses Affluents (ASHJA).

Cette année cinq chantiers nature bénévoles ont été réalisés. Un d'entre eux s'est déroulé en partenariat avec l'ASHJA.



Figure 5. (de gauche à droite) tour du site avant chantier avec les bénévoles sur le Coteau d'Artondu et chantier nature bénévole sur Fontenette, 2020

#### \* **Les chantiers d'assistance technique**

Ces chantiers à caractère exceptionnel sont mis en place sur demande d'un propriétaire ou d'un prestataire avec lesquels nous sommes en collaboration sur des contrats. Ils s'effectuent avec les adhérents de l'association, et peuvent avoir lieu en dehors de la période préconisée par le DOCOB pour les travaux de restauration. Cette année, aucun chantier d'assistance technique n'a eu lieu.

Tableau X. Bilan des chantiers nature sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

Date	Commune	Secteur	Propriétaire	Partenaires	Total participants
17/01/2020	Saclas	Grand Champ	Pro Natura	ASHJA et NaturEssonne	7
23/01/2020	Ormoy-la-Rivière	Paradis	Pro Natura IdF	Tecomah	20
30/01/2020	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	M. Smith	Diderot Education et NaturEssonne	39
07/02/2020 (hors N2000)	Abbéville-la-Rivière	Fontenette	Commune d'Abbéville-la-Rivière	Tecomah et NaturEssonne	17
15/02/2020	Ormoy-la-Rivière	Paradis	Pro Natura IdF	NaturEssonne	9
28/02/2020 (hors N2000)	Abbéville-la-Rivière	Fontenette	Commune d'Abbéville-la-Rivière	NaturEssonne	10
16/10/2020 (hors N2000)	Abbéville-la-Rivière	Fontenette	Commune d'Abbéville-la-Rivière	NaturEssonne	ANNULE
30/10/2020	Saclas	Grand Champ	Pro Natura IdF	NaturEssonne	ANNULE
06/11/2020 (hors N2000)	Abbéville-la-Rivière	Fontenette	Commune d'Abbéville-la-Rivière	NaturEssonne	ANNULE
20/11/2020 (hors N2000)	Abbéville-la-Rivière	Fontenette	Commune d'Abbéville-la-Rivière	NaturEssonne	ANNULE
05/12/2020	Saclas	Champ Brûlard	Commune de Saclas	CD91 et NaturEssonne	ANNULE
18/12/2020	Saclas	Grand Champ	Pro Natura IdF	NaturEssonne	10

Pour résumer, sept chantiers nature ont été réalisés en 2020. Trois se sont déroulés sur le sous-site du Coteau d'Artondu, dont deux sur le lieu-dit du « Paradis » qui appartient à Pro Natura IdF et le dernier sur les parcelles de Monsieur Smith. Deux chantiers ont été réalisés sur le sous-site de la Fontaine des Ridelles au lieu-dit « Grand Champ ». Enfin, deux chantiers ont eu lieu sur Fontenette sur la commune d'Abbéville-la-Rivière qui est en limite du périmètre Natura 2000.

La mise en place d'un chantier nature nécessite de :

- Repérer les zones pour lesquelles des chantiers nature sont nécessaires et possibles,
- Etablir les travaux à y mettre en place,
- Contacter des propriétaires afin d'avoir leur accord pour intervenir,
- Rédiger et signer une convention de gestion ou de mise à disposition avec les propriétaires,
- Préparer un calendrier d'intervention avec les bénévoles actifs et les centres de formations,
- Diffuser les dates d'intervention et faire un appel à participation régulièrement auprès des bénévoles,
- Préparer plus finement sur le terrain l'intervention quelques jours avant le chantier,
- Prendre des photos de la zone avant le chantier,

- Prévoir le matériel et encadrer le chantier le jour de l'intervention,
- Prendre des photos après le chantier,
- Rédiger un compte-rendu de l'intervention avec les photos avant/après.

## b. Conventions avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne

Cette année, une sortie de terrain a été nécessaires à l'organisation des conventions.

Tableau XI : Réunions pour l'organisation des conventions en 2020

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes en plus	Objet
<b>04-mars</b>	Champ Brûlard	Privé	-	Visite du chantier d'abattage
<b>21-sept</b>	Ferme de l'Hôpital	Privé	CD91 et Ferme de Beaumont	Visite de préparation pour le pâturage prévu en 2020

### \* La Ferme de l'Hôpital



Figure 6. Vue arienne de la Ferme de l'Hôpital réalisée par drone par le CD91 en 2020

La Ferme de l'Hôpital est le plus beau paysage de pelouses calcaires du site Natura 2000. Le propriétaire du sous-site était éleveur de moutons. Jusqu'à son décès en 2009, les parcelles étaient pâturées. De 2011 à 2015, les propriétaires se sont engagés dans le cadre d'une MAEt, à mettre en place du pâturage via un éco-prestataire de bovins. Malheureusement, cette mesure n'était pas adaptée.

Depuis, le milieu se referme progressivement et l'habitat a déjà en partie évolué en ourlet calcaire. La zone est recensée en Espaces Naturels Sensibles (ENS) depuis le 25 février 1993 et un chemin de randonnée pédestre, inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) par le département le 21 juin 2010, passe en périphérie.

Figure 7. Périmètre ENS et tracé du PDIPR sur la Ferme de l'Hôpital © CD91

Dans le but de restaurer et d'entretenir ces milieux rares et fragiles : les propriétaires, le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne ont mené un projet de convention afin de permettre au CD91 de mettre en place une gestion pastorale, durant une période de 5 ans. Pour cela une convention « agriculture et nature » pour la gestion de l'ENS de la Ferme de l'Hôpital sur la commune d'Abbeville-le-Rivière a été élaborée en 2017 par le CD91. Elle a été signée le 12 mars 2018 et promue par une inauguration le 17 juin, sur le site, avec l'ensemble des parties afin de permettre l'arrivée d'un troupeau de moutons la même année (Figure 7).

En 2018, ce sont 150 moutons qui ont pâturé 2,3 hectares (zone en rose sur la Figure 8) pendant 28 jours.

En 2019, les moutons ont pâturé les 3 hectares (en orange sur la Figure 8) du 3 au 19 juin, soit 17 jours.

En 2020, la dernière zone a été pâturée : la zone en vert (Figure 8).

Cette intervention a demandé la présence du berger jour et nuit. Le pâturage a été favorable sur cette zone.

Après 3 années de pâturage, une pause de 2 ans est appliquée sur ce secteur afin d'observer l'évolution du milieu à la suite de ce moyen de gestion.

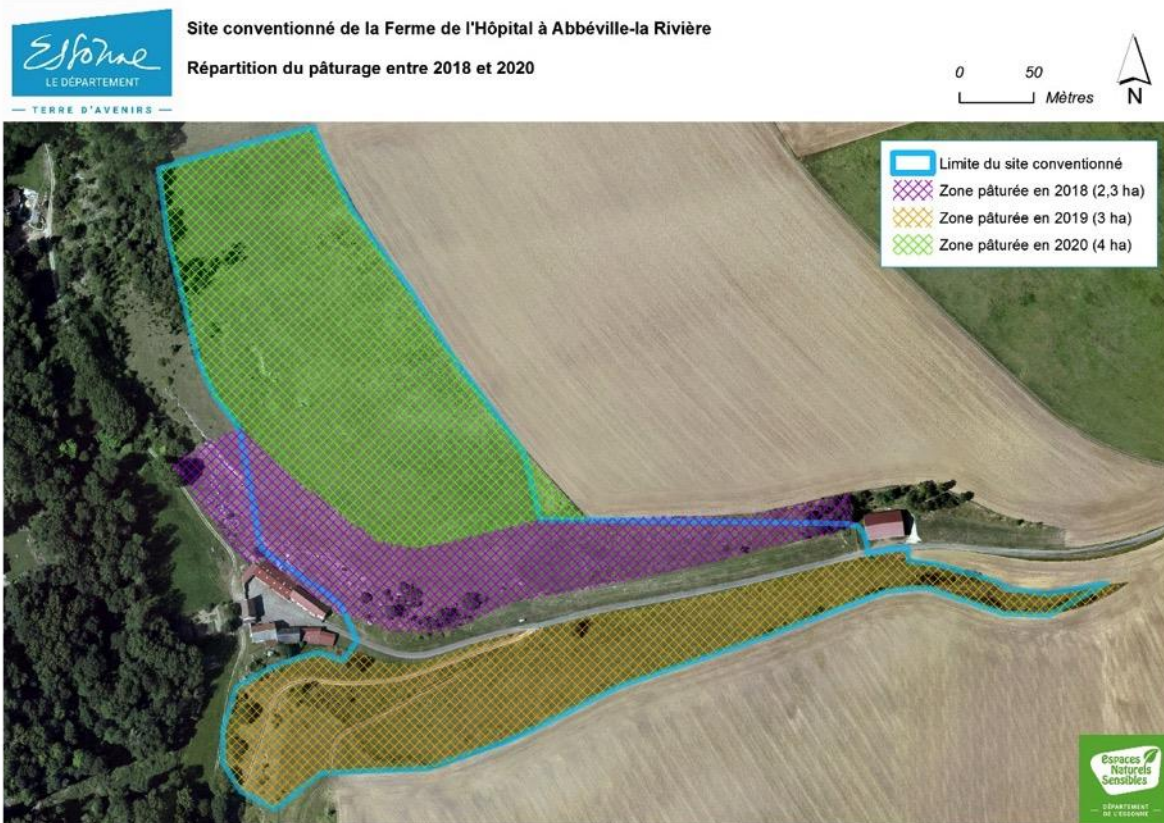


Figure 8. Calendrier et localisation du pâturage établis par le CD91 sur le site de la Ferme de l'Hôpital

## \* Champ Brûlard



Figure 9. Vue arienne de Champ Brûlard réalisée par drone par le CD91 en 2020

Fort de cette expérience sur le site de la Ferme de l'Hôpital, le CD91 est revenu vers NaturEssonne pour lui proposer de reconduire la convention sur le sous-site de Champ Brûlard. Ce site bénéficie déjà d'un contrat Natura 2000 de pâturage depuis 2017. L'objectif de cette convention est de pouvoir mettre en place des coupes d'arbres par le CD91 via un prestataire technique. En 2019, une rencontre a eu lieu le 12 septembre, avec les élus, le CD91 et l'éleveur pour se mettre d'accord sur les travaux à engager. Cette convention a été signée le 28 octobre 20 par le CD91, la commune de Saclas et NaturEssonne. Les travaux ont été réalisés début mars 2020 et une soixantaine de pins sylvestres ont été coupés et débordés par la SMAE (prestataire du CD91).



Figure 10. Travaux d'abattage sur Champ Brûlard, mars 2020, © SMAE

## H. Animation foncière

En 2020, plusieurs propriétaires ont été contactés afin de mettre en place de la gestion, un contrat, signer la charte ou tout simplement de présenter Natura 2000.

Pour le moment, un propriétaire est favorable pour une rencontre.

## III. Évaluation des incidences des projets

Aucune évaluation d'incidence n'a été réalisée en 2020.

## IV. Suivis scientifiques et techniques

Tous les tableaux espèces et toutes les cartes de localisation par secteurs sont en annexes.

### I. Suivis scientifiques

#### a. Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes

[Lehane F., Mondion J. et Fernez T., 2015. Protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes. Application à trois zones spéciales de conservation du sud de l'Essonne (version 4). *Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France*. 16 + annexes.]

Un suivi phytosociologique avait été mis en place dès 2006 sur les pelouses calcicoles. En 2013, au total 16 placettes étaient suivies tous les ans dans le but d'établir un bilan annuel de l'état de conservation des habitats naturels. Cette méthode nécessitait d'avoir d'assez bonnes connaissances en botanique mais aussi de limiter le nombre d'observateurs. Depuis 2006, les suivis sont en effet réalisés par des personnes différentes et n'ayant pas toutes le même niveau en botanique ce qui crée des biais et rend difficile l'analyse des données.

En 2014, un nouveau protocole prenant en compte ces contraintes a été mis en place par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), avec le soutien de la DRIEE, et en concertation avec trois animateurs Natura 2000 : la Haute Vallée de l'Essonne, les pelouses calcaires du Gâtinais et de la Juine. Ce protocole simplifié permet de suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. En 2018, son ajout au DOCOB afin de permettre l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires du site Natura 2000 a été voté et accepté par le COPIL du 29 mai. Il devra être ajouté de manière formelle au DOCOB.



Le premier transect a été mis en place en 2015 sur la Fontaine des Ridelles, au lieu-dit Grand Champ. En 2016, du matériel a été acquis afin de localiser durablement les transects. Il s'agit de bornes de géomètre en granit.

En 2017, l'animatrice du site a suivi une formation d'un jour avec le CBNBP pour la mise en œuvre des transects.

À la suite, deux transects ont été réalisés sur le sous-site de Champ-Brûlard et les bornes ont été placées avec l'accord de la commune de Saclas, propriétaire.

En 2020, un second passage a été effectué sur le transect mis en place en 2015 sur Grand Champ et l'animatrice en a profité pour installer les bornes en granit avec l'accord de Pro Natura IdF, propriétaire.

Cette même année, un nouveau transect a été réalisé sur le Coteau d'Artondu, parcelle appartenant à un propriétaire privé et dont l'animatrice a eu l'accord d'installer des piquets en bois.

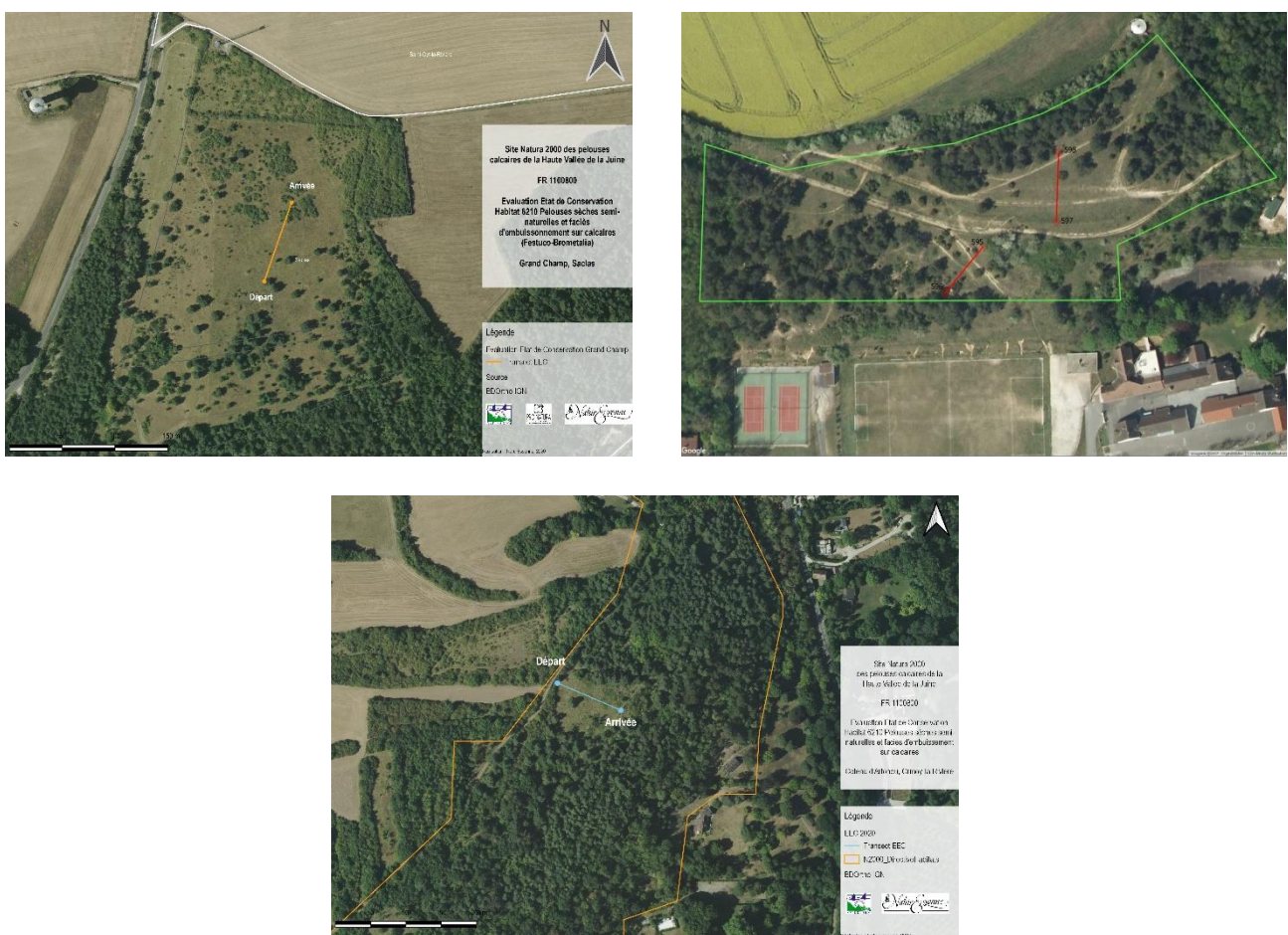


Figure 11. Localisation des transects : Grand Champ (en haut à gauche), Champ Brûlard (en haut à droite) et le Coteau d'Artondu (en bas)

## b. Suivi des rhopalocères et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion et du changement climatique, un enjeu pour la conservation des pelouses calcaires

### ❖ Contexte

Les papillons de jour (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) et les orthoptères (qui regroupent les sauterelles, criquets et grillons) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet *et al.* 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des **bio-indicateurs** privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les populations de papillons prairiaux ont régressé de **40%** depuis les années 1990 en Europe (OPIE, 2018), et les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus **menacés** à échelle européenne (Hochkirch *et al.*, 2016). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet similaire, par cascade, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman *et al.*, 2017).

### ❖ Bilan de l'étude de l'évaluation de l'état de conservation sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

En 2019, NaturEssonne a réalisé une étude ayant plusieurs objectifs :

- Dans un premier temps, l'objectif était de vérifier l'efficacité de la gestion en place sur un des sous-site (Ferme de l'Hôpital)
- Dans un second temps, l'objectif était d'acquérir un état initial des connaissances dans l'optique d'une gestion future sur un deuxième sous-site (Champ Brûlard)

Le protocole appliqué était le Chronoventaire dans le cadre d'un protocole plus global pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux (Maciejewski *et al.* 2015). Ce dernier se base sur le degré de spécialisation des espèces par rapport aux pelouses calcicoles et aux prairies de fauche mais aussi par rapport aux formations associées (comme les ourlets ou les fourrés). Il permet ainsi d'avoir une information sur l'état de conservation à l'échelle de l'unité de gestion, c'est-à-dire de la parcelle.

Ces inventaires ont permis de mettre en avant la présence de dix espèces à enjeux dont le Mercure (*Arethusana arethusana*) une espèce protégée en Île-de-France, considérée comme rare et en danger. Cependant, l'analyse des données a montré l'absence d'au moins la moitié d'espèces de papillons nécessitant des milieux variés au cours de leur vie. Cette analyse témoigne d'un problème d'échantillonnage ou de conditions météorologiques peu propices à l'observation des rhopalocères lors des inventaires et cela limite l'utilisation des relevés.

Ainsi, il est apparu indispensable de reprogrammer un inventaire dans les années à venir, avec la modification du plan d'échantillonnage, puisque l'analyse de sa pertinence s'est révélée insuffisante pour exploiter les données récoltées (Dupont 2016).

C'est pourquoi il a été décidé de réaliser un suivi des rhopalocères et des orthoptères à partir de 2020 pour une durée de 3 ans.

### ❖ Objectif du suivi

L'objectif de la mise en place de ces suivis est de disposer d'indicateurs biologiques permettant :

- D'évaluer localement les effets de la gestion et plus particulièrement des pratiques pastorales ;
- De contribuer à l'évaluation globale des effets des changements climatiques.

Les **papillons de jour** sont des **indicateurs de l'état de santé des écosystèmes** qui les abritent. Plusieurs facteurs peuvent influencer le développement ou non des espèces. La composition floristique est primordiale notamment en termes de ressource alimentaire nectarifère pour de nombreuses espèces de pollinisateurs. La structuration de la végétation (variation de hauteur, recouvrement des surfaces herbacées et arbustives, complexité etc.) ainsi que les conditions abiotiques participent également à la variation de la présence et de l'abondance des populations de papillons de jour.

Les **orthoptères** sont des **indicateurs de la structure de l'écosystème et de la diversité des micro-habitats**. Les caractéristiques des peuplements d'orthoptères donnent des informations se rapportant à la structure de la végétation qu'ils décrivent finement (densité et hauteur de la strate herbacée, surface nue, sol tassé ou meuble) ainsi qu'aux conditions abiotiques du milieu (températures moyennes, minimum ou maximum thermiques, humidité, etc.). La densité en orthoptères informe par ailleurs sur les ressources alimentaires disponibles pour de nombreux prédateurs, notamment l'avifaune, les reptiles et d'autres arthropodes.

Une approche complémentaire serait nécessaire puisqu'en étudiant simultanément ces deux groupes, les informations obtenues sont d'autant plus précises qu'elles sont basées sur un plus grand nombre d'espèces potentielles. Cela permet de conforter ou relativiser les résultats en fonction des réponses convergentes ou contradictoires des espèces entre elles.

### ❖ Méthodologie

Les données récoltées par NaturEssonne durant les années précédentes d'animation des sites Natura 2000 serviront d'état initial des connaissances.

La méthodologie employée sera celle testée par le Conservatoire d'espaces naturels Provence Alpes Côte d'Azur (CEN PACA 2019).

Trois placettes de suivi ont été mises en place afin d'évaluer au mieux les données :

- La première se situe sur Champ Brûlard afin d'évaluer le pâturage
- La deuxième se trouve sur Grand Champ, cette placette est la zone dite « témoin ». Autrement dit, sans gestion dans le but de pouvoir comparer les données,
- La troisième se situe sur Fontenette où une gestion mécanique par débroussaillage y est pratiquée.

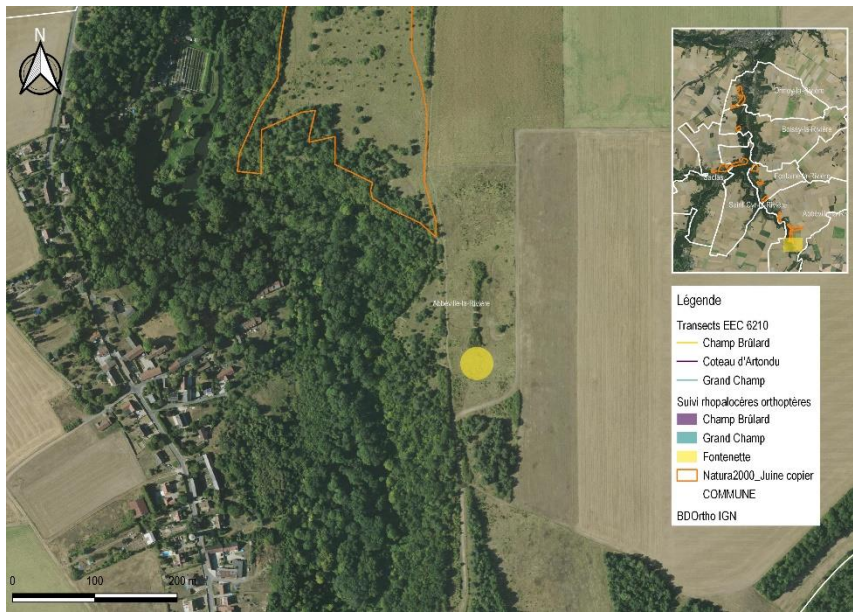
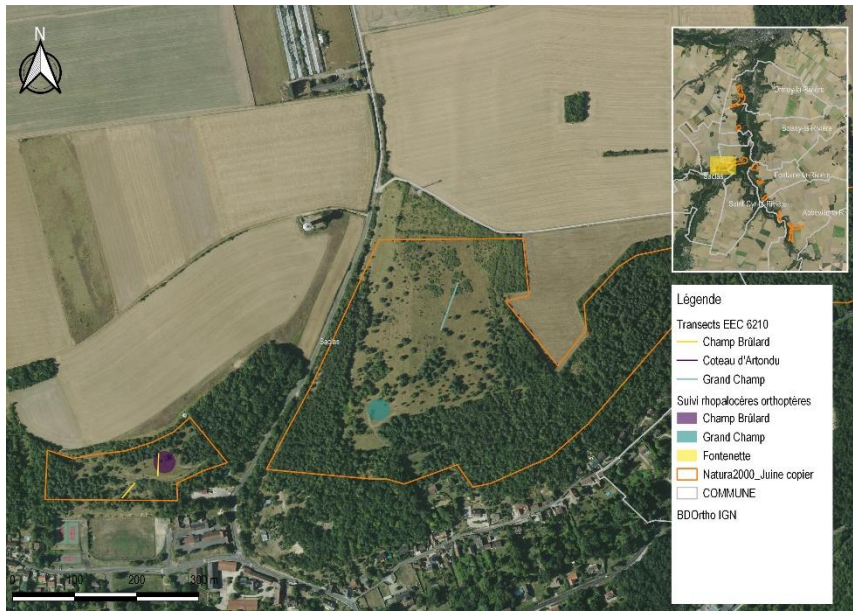


Figure 12. Localisation des placettes de suivi rhopalocères et orthoptères

## c. Suivis scientifiques bénévoles

### \* Suivis phytosociologiques

Depuis 1991, à raison d'un passage par mois, un botaniste bénévole de NaturEssonne : Monsieur Alain Fontaine, réalise des relevés phytosociologiques sur plusieurs sous-sites. C'est-à-dire que pour chaque espèce observée, il y associe un coefficient d'abondance. Pour cela, il utilise l'échelle d'abondance/dominance de Braun-Blanquet. De février à septembre, ce sont 3 sous-sites : Abbéville-la-Rivière, Champ Brûlard et le lieu-dit « Grand Champ » de la Fontaine des Ridelles qui ont bénéficié de ses compétences.

En 2020, ces trois secteurs n'ont été suivis au vu de la crise sanitaire.

Sur Grand Champ, notre botaniste réalise des relevés phytosociologiques depuis 2012. L'étude de ces résultats pourra permettre de tirer des conclusions quant à l'évolution de la végétation suite à la mise en place du pâturage. Quelques observations émergent déjà des résultats et ont été présentées par M. Fontaine à l'occasion du COPIL.

Monsieur Fontaine fournit ses données au CBNBP pour qu'elles soient intégrées de manière automatisée à la base de données Flora. Des échanges annuels sont ensuite réalisés entre Flora et Cettia.

## d. Suivi des espèces d'intérêt communautaire

### • Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)



Figure 13. Lucane cerf-volant © INPN

Le Lucane cerf-volant est une espèce d'intérêt communautaire qui a été observée sur le site Natura 2000. Cette espèce est en annexe II de la Directive Habitat Faune Flore et annexe III de la Convention de Berne.

Cette espèce a été signalée de Saclas à Arrancourt au début du siècle (DOCOB).

L'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) nous a fourni ses données sur cette espèce de 2010 à 2019 en Essonne grâce à l'enquête

Lucane (Enquête nationale Lucane Cerf-volant OPIE- 2010-2020 -B.

Mériguet Coord.)

Voir Figure 15 la localisation du Lucane aux alentours du site Natura 2000 via les données de l'OPIE.

De plus, la carte des observations (Figure 14) réalisées en Essonne via la base de données Cettia IdF (toutes années confondues) montre qu'aucun Lucane n'a été observé depuis plusieurs années sur le site Natura 2000.

L'espèce fréquente les milieux boisés (bois mort enterré), la mise en œuvre d'un suivi de cette espèce n'a pas d'intérêt sur les pelouses calcaires mais la recherche d'adultes et/ou de fragments d'adultes pourra être effectuée facilement à chaque passage sur le site. Les données seront saisies sur Cettia IdF.



Figure 15. Localisation du Lucane cerf-volant sur le site Natura 2000, source : Enquête nationale Lucane cerf-volant OPIE - 2010-2019 -B. Mériquet Coord.

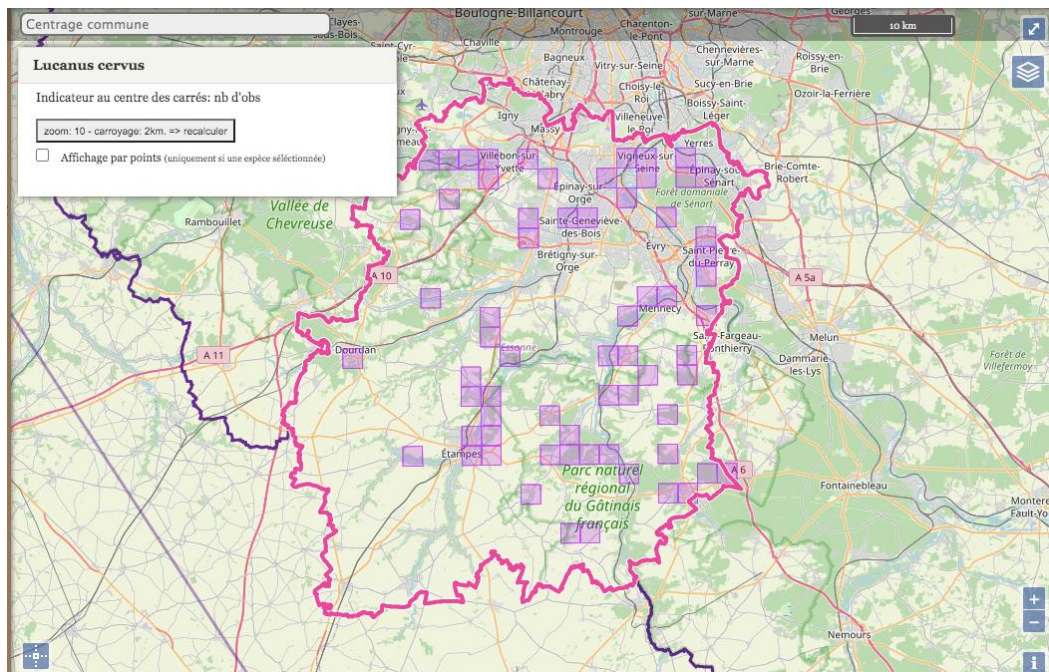


Figure 14. Localisation des observations de Lucane cerf-volant en Essonne, source : Cettia IdF, 2020

- Ecaïlle chinée (*Euplagia quadripunctaria*)

L'Ecaïlle chinée est une espèce d'intérêt communautaire présente en annexe II de la Directive Habitat Faune Flore.

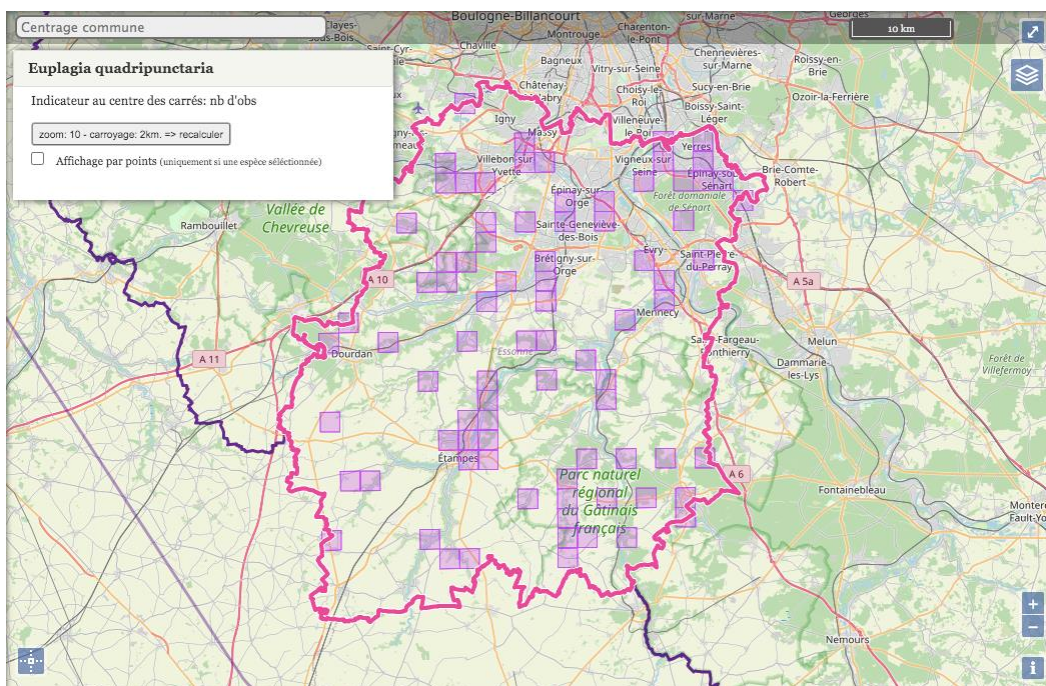
Cette espèce est rencontrée par intermittence sur les différents secteurs du site Natura 2000 (DOCOB).

La répartition de l'espèce couvre l'ensemble de l'Eurasie tempérée, l'Afrique du Nord et l'Asie Mineure. C'est une espèce commune notamment dans les zones rudérales. Les adultes sont observés jusqu'à 2 200 m d'altitude.

Il est important de rappeler que la classification de la Directive Habitat semble relever d'une erreur initiale ayant peut-être fait l'amalgame avec la sous-espèce *rhodensis* (Daniel, 1953) endémique de Rhodes, île grecque. L'Ecaïlle chinée est une espèce commune et relativement abondante sur le territoire national (OPIE, com. Pers. 2020 et Société Entomologique du Limousin).

L'espèce fréquente de nombreux habitats dont des habitats artificiels et anthropisés, la mise en œuvre d'un suivi de cette espèce n'a pas d'intérêt sur les pelouses calcaires. De plus, aucun protocole n'existe.

### a. Suivis des espèces à enjeu



En 2015, un pied de Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) avait été trouvé par l'animatrice. Cette

Figure 16. Localisation des données de l'Ecaïlle chinée en Essonne, source : Cettia IdF, 2020

espèce était considérée comme disparue de l'Essonne. La dernière mention dans le département datait de 1889 (selon le CBNBP). La Spiranthe d'automne est une espèce protégée et considérée en danger d'extinction sur la liste rouge régionale. Depuis sa découverte, elle est suivie annuellement. En 2016, plusieurs passages ont été effectués pour la retrouver, sans succès. En 2017, elle était au rendez-vous et en fleurs. En 2018, 2019 et 2020 elle ne s'est pas développée (sûrement en raison de la sécheresse).

## b. Inventaires ponctuels

Des inventaires ponctuels sont réalisés systématiquement lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- D'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- De pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données Cettia Île-de-France.

## J. Veille écologique

Depuis 2009, NaturEssonne réalise une veille écologique sur les sites. Cette veille a pour objectif de surveiller les secteurs, de constater d'éventuelles dégradations des habitats ainsi que d'assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

En 2020, des dépôts de déchets ont été observés et signalés à la commune d'Ormoy-la-Rivière. Les déchets ont été retirés.



Figure 17. Dépôt de déchets observés sur Ormoy-la-Rivière en juin 2020



# V. Information, Communication, Sensibilisation

## A. Création/ mise à jour d'outils de communication, médias

### a. Communication internet

En 2020 différents moyens de communication ont été mis en place ;

- Le site Natura 2000 est présenté sur le site internet de la DRIEE et mis à jour régulièrement,
- Des publications régulières sont effectuées sur la page Facebook de NaturEssonne
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook de NaturEssonne, sur le site de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Île-de-France (ARB IdF) ainsi que sur le site J'agis pour la nature.

### b. Lettre d'information

La lettre d'information n°6 a été publiée en décembre 2018. La prochaine lettre sera rédigée en 2021.

### c. Articles

Trois articles ont été rédigés dans la lettre d'information n°75 de NaturEssonne, publiée en juillet 2020. Les trois articles ont été rédigés par l'animatrice du site pour présenter les actions qui ont été réalisées. Le premier article concerne la mise en place des transects d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais. Le deuxième fait référence à la journée d'animation de découverte des pelouses calcaires qui s'est tenue le 22 juin 2020. Et le dernier est la présentation du nouveau suivi mis en place sur les deux sites Natura 2000 animés par NaturEssonne : le suivi des rhopalocères et des orthoptères.



Figure 18. Articles parus dans la Lettre NaturEssonne n° 75 en juillet 2020

## **B. Prises de contacts avec des partenaires potentiels**

En 2020, la collaboration avec Diderot Éducation n'a pas été renouvelée.

Comme déjà depuis plusieurs années, deux conventions ont également été signées en 2020 avec l'EA TECOMAH, pour l'année scolaire 2020/2021, concernant les classes de lycée professionnel en Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) et de BTS GPN.

## **C. Organisation de réunions d'informations ou de manifestations**

Au vu du contexte actuel avec la crise sanitaire seule une manifestation a été réalisée cette année. Le 22 juin, l'animatrice a réalisé une animation grand public de découverte des pelouses calcaires sur le Coteau d'Artondu à Ormoy-la-Rivière et Grand Champ à Saclas. Peu de participants (5 personnes) mais de nombreuses observations ont été faites ce jour-là grâce à des conditions météorologiques favorables.

Le 13 février a été organisée une réunion de terrain afin d'évaluer le pâturage par le CBNBP. La réunion s'est effectuée sur Grand Champ à Saclas.

Le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine (SyAGE) souhaitait avoir des informations concernant l'animation de site Natura 2000. Le 11 mars a été organisée une réunion avec un membre du SyAGE afin de répondre à ses questions.

## **D. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire**

Le 26 mai, l'animatrice a participé à la réunion de lancement de l'étude « Diagnostic écologique de la Juine médiane » lancée par la SIARJA (Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents). Le 20 novembre, l'animatrice a participé à la réunion de première phase pour cette étude.

## **E. Communication / animation auprès des scolaires**

Au vu du contexte actuel et de la crise sanitaire, les animations auprès des scolaires ont été annulées. Seule une animation a pu avoir lieu.

Le 9 janvier l'animatrice a réalisé une animation auprès des élèves de BTS GPN de Diderot Education dans le cadre d'un de leur examen. Cette activité a eu lieu sur le Coteau d'Artondu à Ormoy-la-Rivière et le but était de leur présenter Natura 2000 et ses enjeux ainsi que l'historique du site et eux devaient établir une gestion adaptée et imaginer les inventaires qui seraient susceptibles d'être intéressants.

## **F. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site**

Le 22 avril et 14 septembre, l'animatrice a participé à la réalisation du premier et du dernier passage du suivi rhopalocères et orthoptères sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

Sur ce même site, l'animatrice a participé à la mise en place d'un transect d'évaluation d'état de conservation le 16 juin sur le secteur des Chesneaux.

Enfin, l'animatrice a participé au comité de pilotage du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais le 23 septembre.

## VI. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Aucune intervention n'a été nécessaire en 2020, mais une veille est toujours indispensable.

## VII. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

### A. Organisation de la gouvernance du site

#### a. Organisation du comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est tenu le 23 septembre 2020. Le bilan 2016-2019 a été présenté lors de ce comité et la modification de la fiche mesure numéro 6 a été validée.

Le prochain comité de pilotage devrait se tenir en 2021.

#### b. Animation du groupe de travail

##### **Groupe animation et gestion conservatoire :**

Au sein de NaturEssonne, des réunions sont organisées régulièrement au sein du groupe « Animation et Gestion Conservatoire ». Lors de ces réunions, l'animation du site Natura 2000 est abordée.

Ces réunions ont pour objectifs :

- De rendre compte aux bénévoles / membres du conseil d'administration de l'avancement de l'animation
- D'échanger avec les bénévoles et avec l'animateur du site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais
- De pouvoir prendre en compte l'historique du site Natura 2000 ainsi que les relations avec les propriétaires des parcelles sur le site Natura 2000. En effet, certains bénévoles étaient investis sur les sites avant leur création, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance des actions faites ainsi que des relations avec les acteurs locaux.

En 2020, cinq réunions avec le groupe « Animation et Gestion Conservatoire » ont été réalisées.

#### c. Réunions ou rencontres avec les services de l'État

Tout au long de l'année, des échanges réguliers ont lieu avec les services de la DDT et de la DRIEE. En 2020, trois rencontres ont eu lieu.

Le 16 janvier 2020 s'est tenue une réunion sur l'animation des sites Natura 2000 « Pelouses calcaires du Gâtinais » et « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine » avec la DDT et la DRIEE dans les locaux de l'association.

Le 10 mars a eu lieu la réunion des animateurs Natura 2000 d'Essonne dans les locaux de la DDT avec les membres de la DRIEE et les différents animateurs de site Natura 2000 en Essonne (CD91, PNR Gâtinais).

Le 9 novembre s'est tenue la réunion de cadrage avec la DRIEE et la DDT. Cette réunion a été réalisée en visio conférence.

## B. Gestion administrative et financière

### a. Gestion administrative

En 2020, deux stagiaires et un volontaire en service civique ont été accueillis au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000.

Du 2 février au 1<sup>er</sup> septembre, un volontaire en service civique a accompagné l'animatrice sur de nombreuses missions liées à Natura 2000 (chantiers nature, inventaires et suivis, gestion administrative, ...).

Du 10 février au 6 mars une étudiante en BTS GPN a été accueillie et a travaillé notamment sur les rapports de chantiers nature.

Enfin, du 21 septembre au 23 octobre, un étudiant en Bac pro GMNF a pu accompagner l'animatrice sur le dernier passage du suivi rhopalocères et orthoptères. Il a également participé au COPIL et à des tâches administratives.

La gestion administrative de l'animation du site Natura 2000 prend en compte également tout ce qui concerne la rédaction des rapports, de documents en lien avec les missions Natura 2000, et autres tâches administratives.

En 2020, le rapport annuel de l'animation a été rédigé.

### b. Gestion financière

Afin de valoriser tout le travail de ses bénévoles dans le cadre des chantiers nature réalisés sur les sites Natura 2000 dont elle est animatrice (actions actuellement non prises en compte dans le marché d'animation auquel NaturEssonne a répondu), l'association a répondu à l'appel à projet du Conseil Régional intitulé « Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île-de-France ». Le Conseil Régional accepte de soutenir les kilomètres parcourus par l'association pour l'ensemble du projet. Les demandes de paiement se font au fur et à mesure que les actions sont menées.

Dans le cadre de l'appel à projets 2020 du Conseil Régional, NaturEssonne a répondu pour trois projets. Deux ont été retenus dont celui concernant les suivis des rhopalocères et orthoptères pour une durée de 3 ans.

De plus, le Conseil départemental de l'Essonne via leur service ENS soutient l'association pour la réalisation des chantiers nature (temps passé bénévoles).

## C. Compléments ou mise à jour du DOCOB

Le DOCOB a été modifié en 2020. La fiche mesure n° 6 « Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique » a été modifiée pour ajouter du pâturage caprin lors de la mise en place de pâturage.

### Modification de la fiche mesure

#### Modifier la fiche mesure 6

Ajouter du pâturage caprin :  
« Pâturage extensif ovin **et caprin** avec un taux de chargement inférieur à 1,4 UGB/ha/an »

MESURE ⑥	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	
Code PDRH A32303R et A32303P	Contrat Natura 2000 non agricole, non forestier	
Objectif(s) concerné(s)	n° 1: Entretien des pelouses n° 3: Eclaircir Juniperus et Buziale n° 5: Relier les pelouses couvertes entre-elles n° 6: Empêcher la progression et la création de discontinuités	
Habitats et espèces d'intérêt européen visés	6210_2: Pelouses mésotrophiles 6210_3: Pelouses xérophiles 6120: Pelouses sablo-calcaires 6210: ourtes calcaires 6210: fourrés 6210: pré-bois (tous types) 5110: Formations à Buis 5130: Formations à Genévriers 107B: Euplagia quadripunctaria	<b>PRIORITE 1</b>
<b>Périmètre d'application</b>		
Surface approximative:	18,8 ha	
Zones concernées	Cf. Carte de localisation des actions de restauration	
<b>Conditions d'éligibilité</b>		
Nature du bénéficiaire	Propriétaire ou titulaire d'un droit couvrant la durée du contrat des parcelles (non agricoles) concernées.	
Critères techniques	Pâturage extensif ovin avec un taux de chargement inférieur à 1,4 UGB/ha/an Le nombre d'animaux n'est pas limité	
Actions complémentaires	Cette action est complémentaire des mesures ① ② ③ ④ ⑤	
<b>Engagements du bénéficiaire</b>		
<b>Diagnostic parcelaire préalable</b> Préalablement à la mise en place du contrat, un diagnostic parcelaire sera réalisé sur les parcelles pressenties par la structure animatrice, cette annexe technique devra comprendre: une liste et une description des parcelles concernées (difficultés d'intervention, espèces remarquables...), la localisation de la zone pâturée, la surface pâturée, les modalités de conduite du troupeau, la période de pâturage, un récapitulatif financier		
<b>Engagements rémunérés</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Equipements pastoraux: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de travail pour l'installation des équipements</li> <li>- systèmes de franchissement pour les piétons</li> <li>- abreuvoirs, bacs, tonnes à eau, robinets flotteurs...</li> <li>- clôtures (fixes ou mobiles, parcs de pâturage, clôture électrique, batteries, ...)</li> <li>- aménagements de râteliers et d'auges au sol pour l'affouragement</li> <li>- abris temporaires</li> <li>- installation de passages canadiens, de portails et de barrières</li> </ul> </li> <li>&gt; Gestion pastorale: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gardennage, déplacement et surveillance du troupeau</li> <li>- Entretien d'équipements pastoraux (clôtures, points d'eau, aménagements d'accès, abris temporaires, ...)</li> <li>- Suivi vétérinaire</li> <li>- Affouragement, complément alimentaire</li> </ul> </li> </ul>		
Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine – Opérateur: NaturEssonne - 2010 18		

Figure 19. Modification de la fiche mesure numéro 6

## D. Élaboration de la charte

La charte n'a pas été modifiée en 2020.

## VIII. Synthèse

En 2020, la majorité de l'animation a été consacrée à la « gestion administrative et financière » avec 43% du temps salarié. Ce volet comprend l'organisation de COPIL, l'animation de groupes de travail, les réunions ou rencontres avec les services de l'Etat, la gestion administrative et financière, les compléments ou mise à jour du DOCOB, l'élaboration de la Charte et les autres actions.

30% du temps a été consacré à la gestion des habitats et des espèces comprenant l'animation des contrats, des MAEt, des chantiers nature, de la charte ainsi que l'animation pour la gestion avec d'autres outils financiers et l'animation foncière.

L « amélioration des connaissances et les suivis scientifiques » représente 17% du temps d'animation.

Le volet « information, communication et sensibilisation » du site représente 10% du temps d'animation et comprend les animations scolaires, grand public ou encore la rédaction d'article ou de publication dans les différents supports de communication. Ce volet a fortement été impacté par la crise sanitaire (annulation de beaucoup d'activités).

Pour finir, l'Annexe 1 reprend le nombre moyen de jours alloués par les animatrices aux différents sous volets d'animations du site Natura 2000 pour l'année 2020.

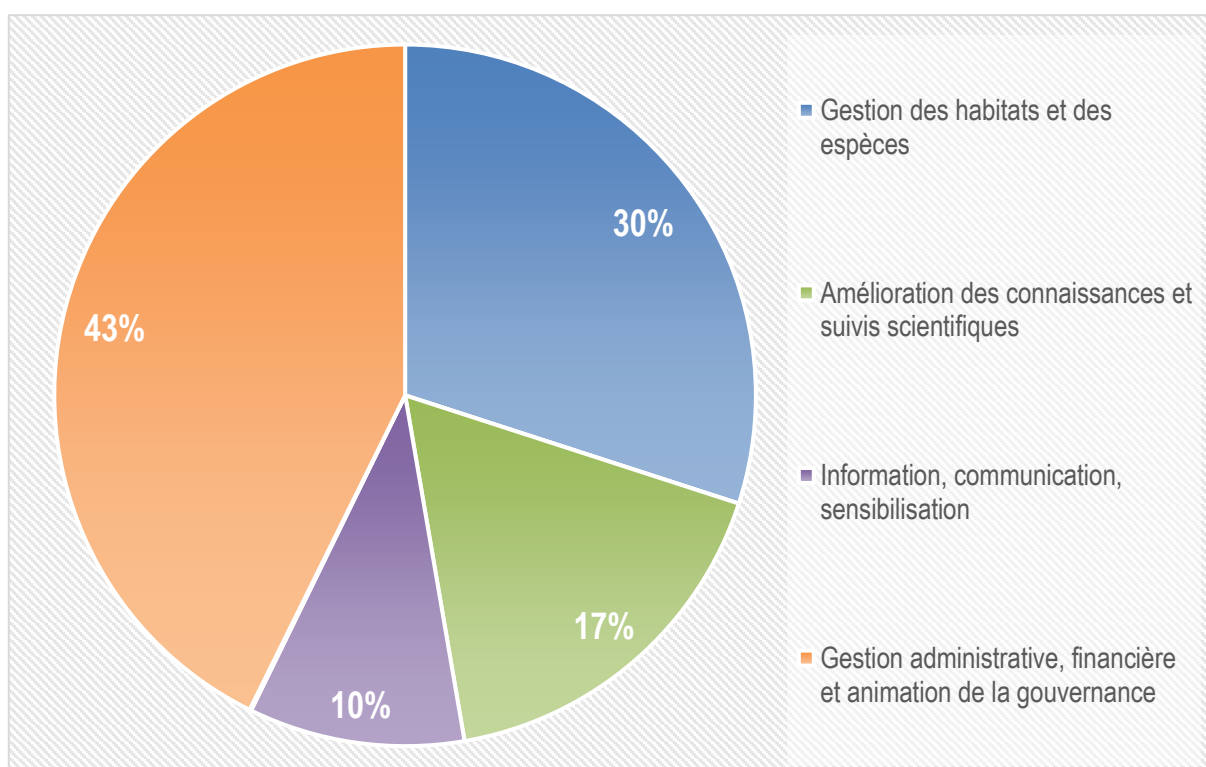


Figure 20. Répartition du temps d'animation en 2020

## IX. ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs de l'animation du site en 2020 (janvier à avril et septembre à décembre) .....	39
Annexe 2. Liste et localisation des espèces d'insectes observées sur le site Nature 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine en 2020.....	41
Annexe 3. Liste et localisation des espèces de reptiles observées sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine en 2020.....	46
Annexe 4. Liste et localisation des espèces d'oiseaux observées sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine en 2020.....	47
Annexe 5. Liste et localisation des espèces de mammifères observées sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine en 2020 .....	50
Annexe 6. Liste et localisation des espèces de flore observées sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine en 2020.....	51
Annexe 7. Fiches de suivi : Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire .....	54

Annexe 1 : Indicateurs de l'animation du site en 2020 (janvier à avril et septembre à décembre)

Axe de travail	Sous axe de travail	Indicateur de moyens (nb de jours)
<b>Gestion des habitats et des espèces</b>	Animation des contrats Natura 2000 non agricole-non forestier	10
	Animation des MAE	0
	Animation des chantiers nature	13
	Animation de la charte Natura 2000	1
	Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	5
	Animation foncière	0
<b>Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences</b>	Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000	0
<b>Amélioration des connaissances et suivis scientifiques</b>	Suivis scientifiques et techniques	17
<b>Information, communication et sensibilisation</b>	Création/ mise à jour d'outils de communication, média	0
	Prise de contact avec des partenaires potentiels	0
	Organisation de réunions d'information ou de manifestation	2,5
	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	1
	Communication/ animation auprès des scolaires	1,5
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	4,5
<b>Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques</b>	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site	0
<b>Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance</b>	Organisation de réunions de comité de pilotage	7
	Animation de groupes de travail	1,5
	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	3
	Gestion administrative et financière	25
	Complément ou mise à jour du Docob	0
	Élaboration de la charte	0
	Autres	4
<b>TOTAL</b>		<b>96</b>



Les annexes ci-après présentent les espèces rencontrées sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Juine en 2020. Pour chaque groupe, il est indiqué l'indice de rareté, la catégorie sur la liste rouge régionale, la protection de l'espèce (France, IDF), si l'espèce est déterminante ZNIEFF et si elle fait partie d'une directive Natura 2000.

A noter : cette année le nombre d'observations est en baisse. Cela s'explique du fait des mesures gouvernementales prises concernant la crise sanitaire que le monde traverse depuis le début de l'année 2020. Les confinements et autres mesures ont restreint les sorties et donc par extension, les inventaires.

Tableau XII. Indice de rareté

CCC	Extrêmement commune
CC	Très commune
C	Commune
AC	Assez commune
PC	Peu commune
AR	Assez rare
R	Rare
RR	Très rare
RRR	Extrêmement rare

Tableau XIII. Catégorie de menace

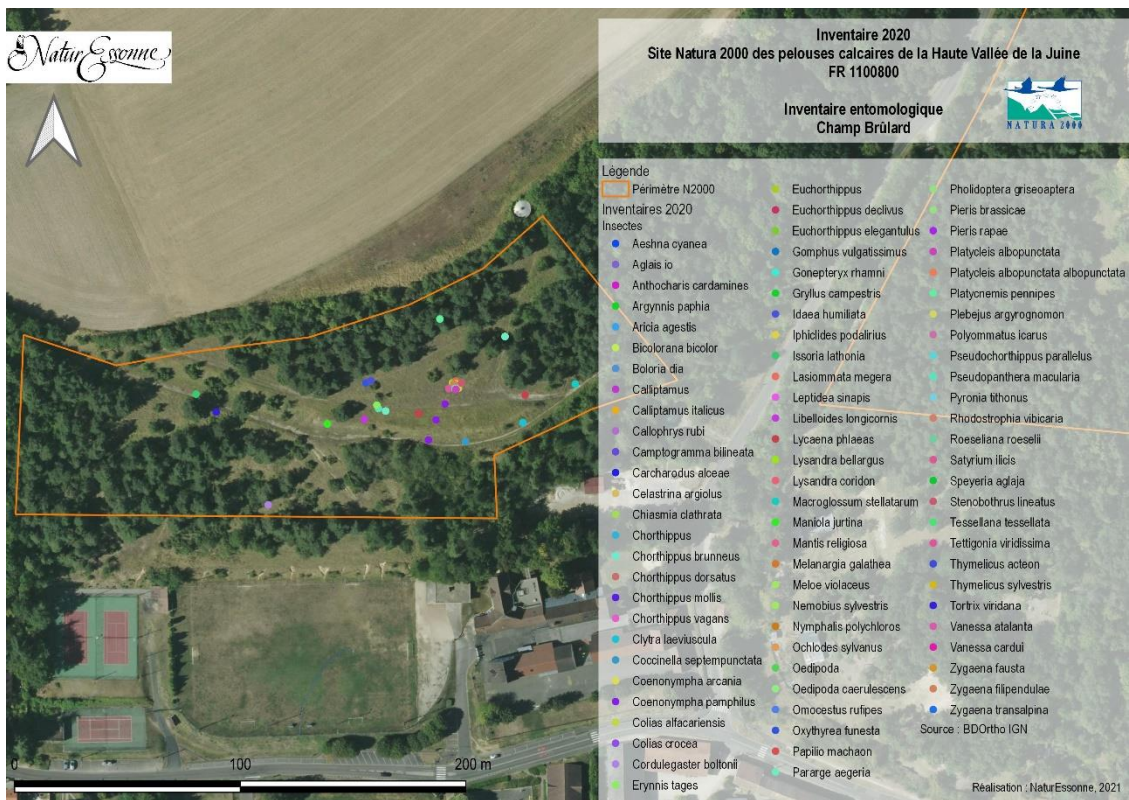
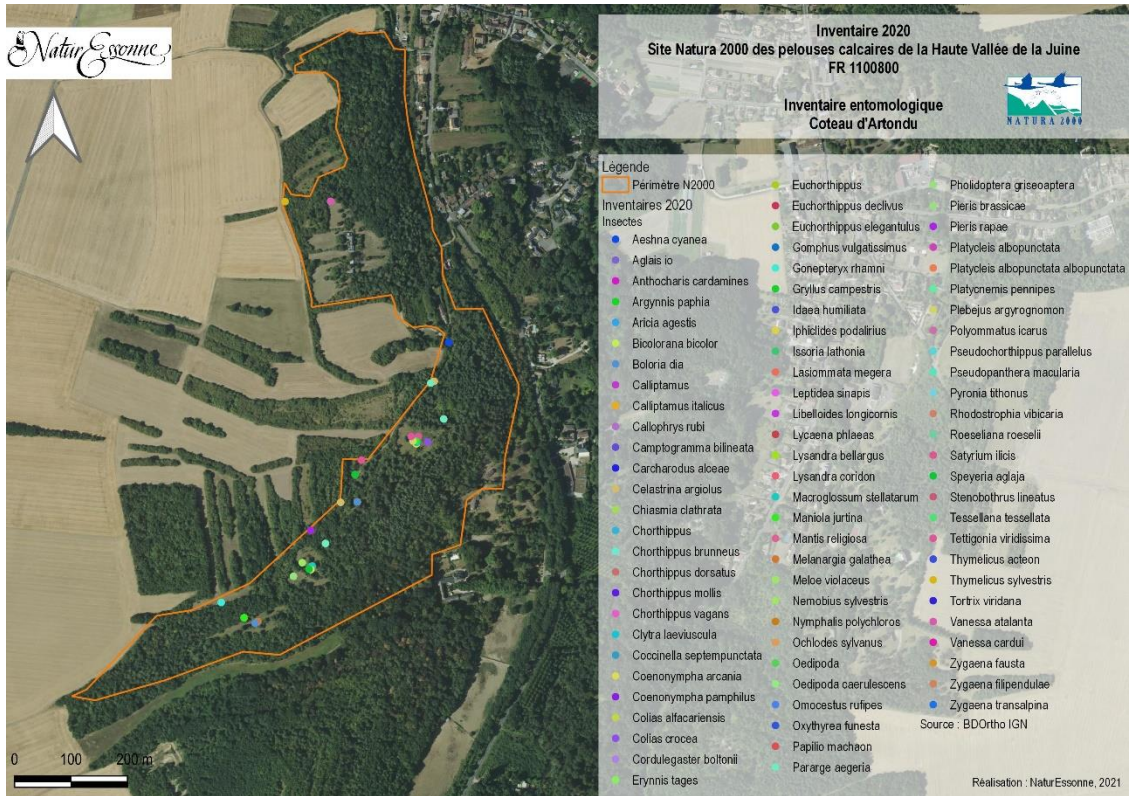
LC	Préoccupation mineure
NT	Quasi menacée
VU	Vulnérable
EN	En danger
CR	En danger critique
DD	Données insuffisantes

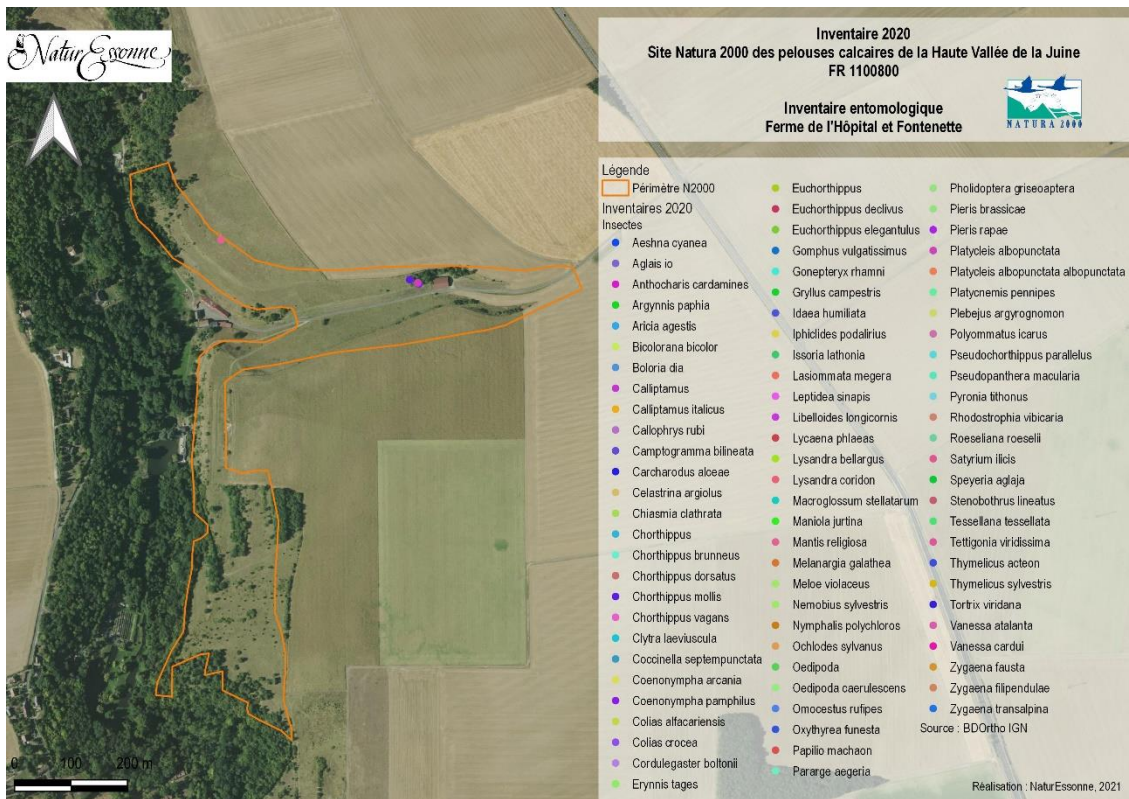
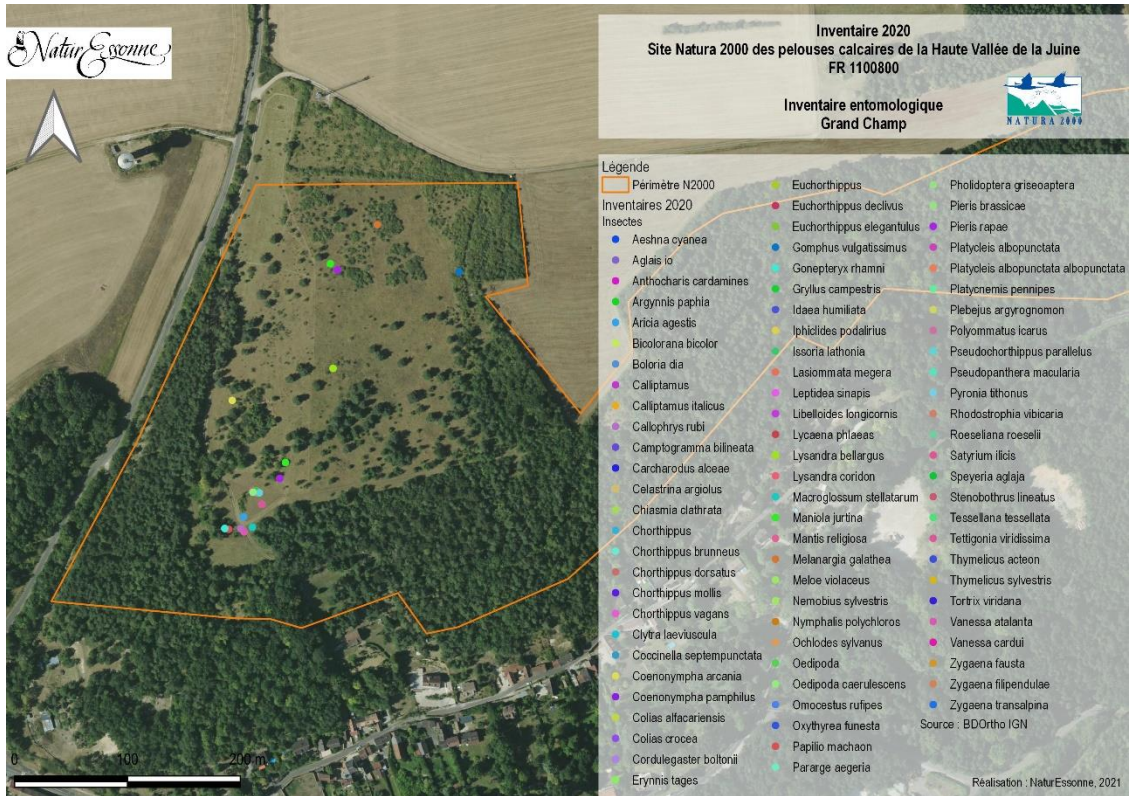
Annexe 2. Liste et localisation des espèces d'insectes observées sur le site Nature 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine en 2020

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté	Liste rouge IDF	Protégée en IDF	Dét. ZNIEF F
Lépidoptères	<i>Aglais io</i>	Paon du jour	CC	LC		
	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	C	LC		
	<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	C	LC		
	<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail	AC	LC		
	<b><i>Boloria dia</i></b>	<b>Petite Violette</b>	PC	NT	x	x
	<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la ronce	PC	LC		
	<i>Camptogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or	CC			
	<b><i>Carcharodus alceae</i></b>	<b>Hespérie de l'Alcée</b>	PC	LC		x
	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	C	LC		
	<i>Chiasmia clathrata</i>	Réseau	CC			
	<b><i>Coenonympha arcania</i></b>	<b>Céphale</b>	PC	NT		
	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris	C	LC		
	<b><i>Colias alfajariensis</i></b>	<b>Fluroé</b>	PC	LC		x
	<i>Colias crocea</i>	Souci	AC	LC		
	<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie	PC	LC		
	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	C	LC		
	<b><i>Idea humiliata</i></b>	<b>Acidalie roussie</b>	AR			
	<b><i>Iphiclides podalirius</i></b>	<b>Flambé</b>	AC	NT	x	x
	<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré	PC	LC		
	<i>Lasiommata megera</i>	Mégère / Satyre	AC	LC		
	<i>Leptidea sinapis</i>	Piérade du Lotier	AC	LC		
	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	AC	LC		
	<b><i>Lysandra bellargus</i></b>	<b>Azuré bleu céleste</b>	PC	VU		x
	<b><i>Lysandra coridon</i></b>	<b>Argus bleu nacré</b>	PC	LC		x
	<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-sphinx	CC			
	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	CC	LC		
	<b><i>Melanargia galathea</i></b>	<b>Demi deuil</b>	C	LC		x
	<b><i>Nymphalis polychloros</i></b>	<b>Grande Tortue</b>	PC	LC	x	x
	<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	AC	LC		
	<i>Papilio machaon</i>	Machaon	C	LC		
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	CC	LC			
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	C	LC			

	<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la Rave	C	LC		
	<b><i>Plebejus argyrognomon</i></b>	<b>Azuré des Coronilles</b>	R	VU	x	x
	<i>Polymmatius icarus</i>	Azuré de la Bugrane	C	LC		
	<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère	C			
	<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	C	LC		
	<b><i>Rhodostrophia vibicaria</i></b>	<b>Bande rouge</b>	AR			
	<b><i>Satyrrium ilicis</i></b>	<b>Thécla de l'Yeuse</b>	AR	NT		x
	<b><i>Speyeria aglaja</i></b>	<b>Grand nacré</b>	AR	NT		
	<b><i>Thymelicus acteon</i></b>	<b>Hespérie du Chiendent</b>	AR	VU		
	<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque	PC	LC		
	<i>Tortrix viridana</i>					
	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	CC	LC		
	<i>Vanessa cardui</i>	Belle Dame	CC	LC		
	<b><i>Zygaena fausta</i></b>	<b>Zygène de la Petite coronille</b>	RR	VU	x	x
	<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène de la Filipendule	PC	LC		x
	<b><i>Zygaena transalpina</i></b>	<b>Zygène transalpine</b>	AR	LC		x
Orthoptères	<b><i>Bicolorana bicolor</i></b>	<b>Decticelle bicolore</b>	R	NT		x
	<b><i>Calliptamus italicus</i></b>	<b>Caloptène italien</b>	AR	LC		
	<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	C	LC		
	<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine	C	LC		
	<b><i>Chorthippus mollis</i></b>	<b>Criquet des jachères</b>	R	VU		x
	<b><i>Chorthippus vagans</i></b>	<b>Criquet des Pins</b>	AR	LC		x
	<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères	C	LC		
	<b><i>Euchorthippus elegantulus</i></b>	<b>Criquet glauque</b>	RR	LC		x
	<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	C	LC		
	<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	C	LC		
	<b><i>Oedipoda caerulescens</i></b>	<b>OEdipode turquoise</b>	C	LC	x	
	<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	C	LC		
	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée	C	LC		
	<b><i>Platycleis albopunctata</i></b>	<b>Decticelle chagrinée</b>	C	LC		x
	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures		LC		
	<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée	C	LC		

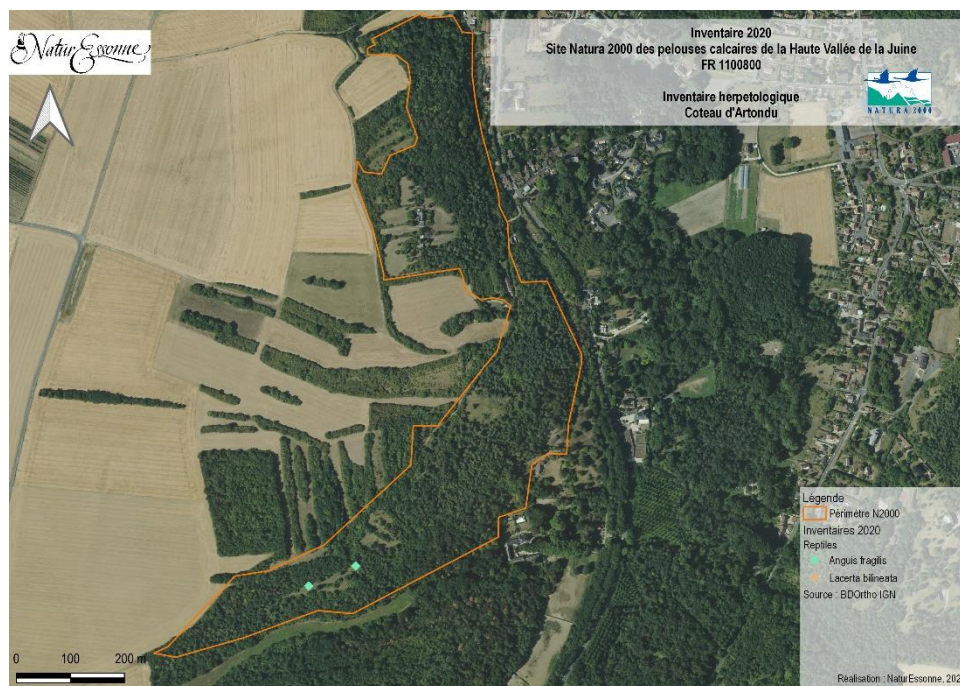
	<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	AR	NT		x
	<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée	AR	LC		
	<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	C	LC		
Odonates	<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue (L')	AC	LC		
	<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastre à front jaune	PC	NT	x	x
	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	Gomphe vulgaire (Le)	AR	NT		x
	<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	C	LC		
Coléoptères	<i>Clytra laeviuscula</i>		C			
	<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points	CC			
	<i>Meloe violaceus</i>	Méloé violacé	AR			x
	<i>Oxythyrea funesta</i>	Drap mortuaire	C			
Neuroptères	<i>Libelloides longicornis</i>	Ascalaphe ambré	RR		x	
Mantidés	<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse	AR	LC	x	
TOTAL						77





Annexe 3. Liste et localisation des espèces de reptiles observées sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine en 2020

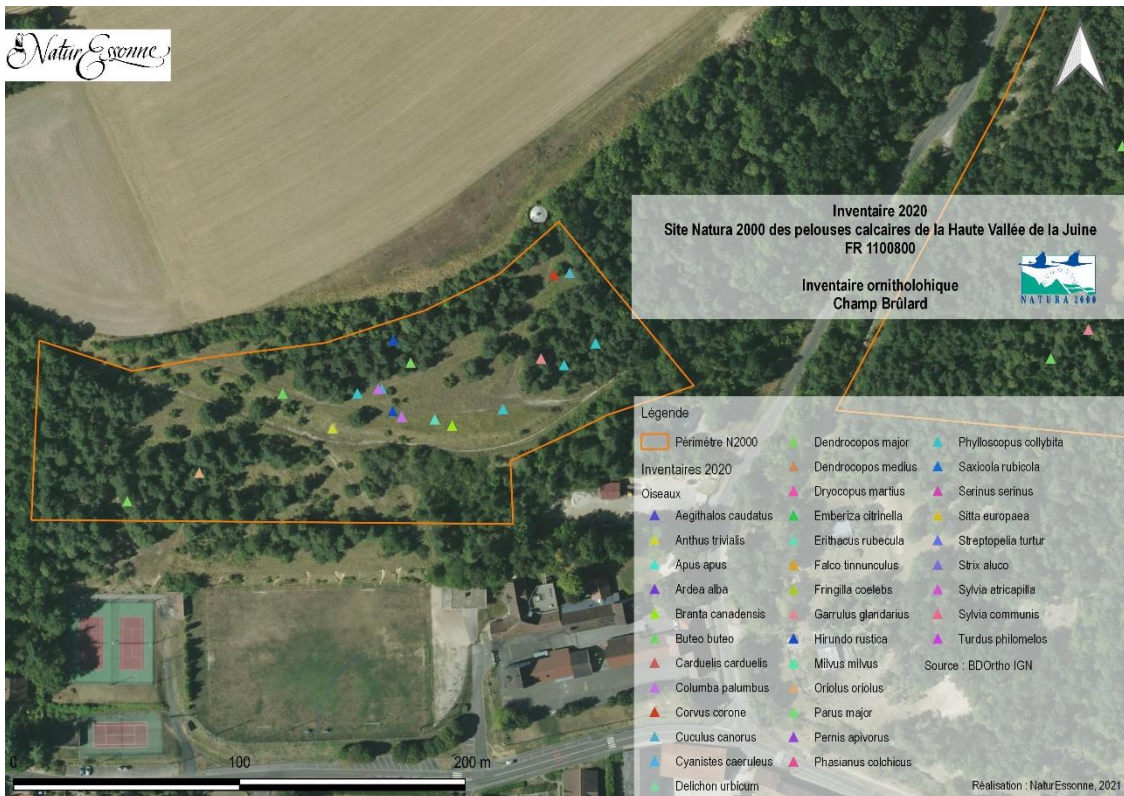
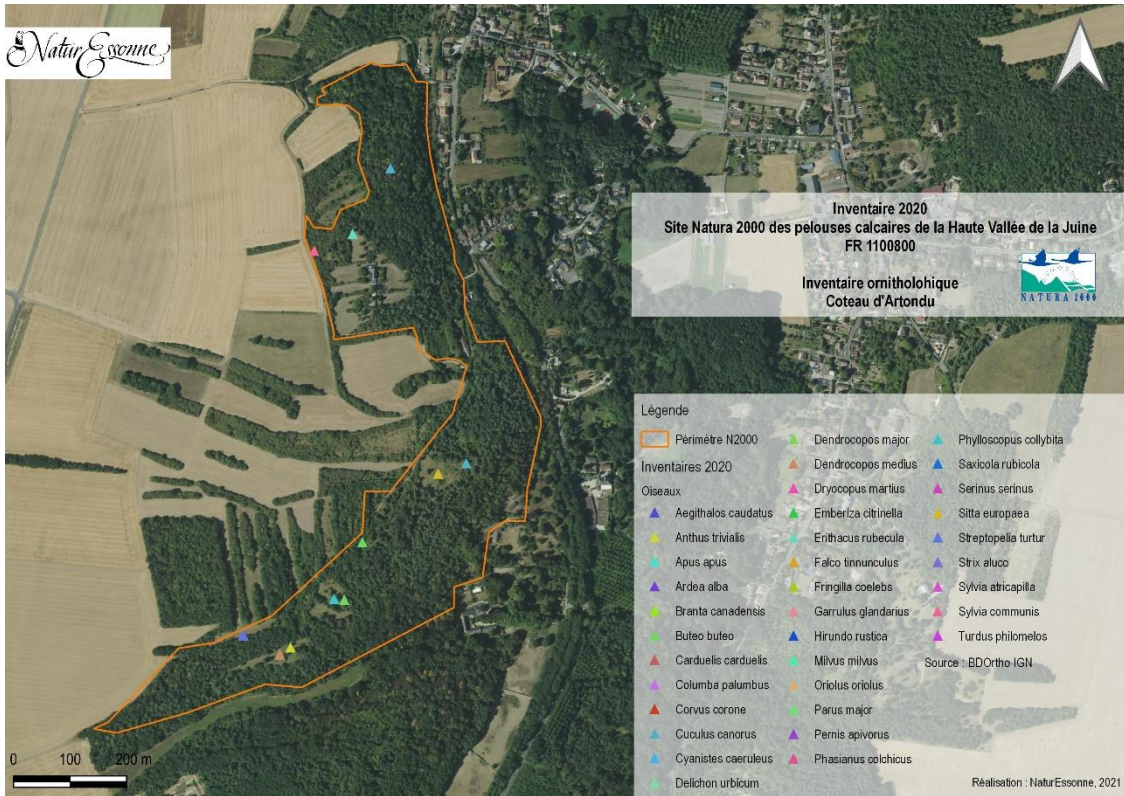
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté	Liste rouge IDF	Protégée en France
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	C	LC	x
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	C	LC	x
<b>TOTAL</b>				<b>2</b>

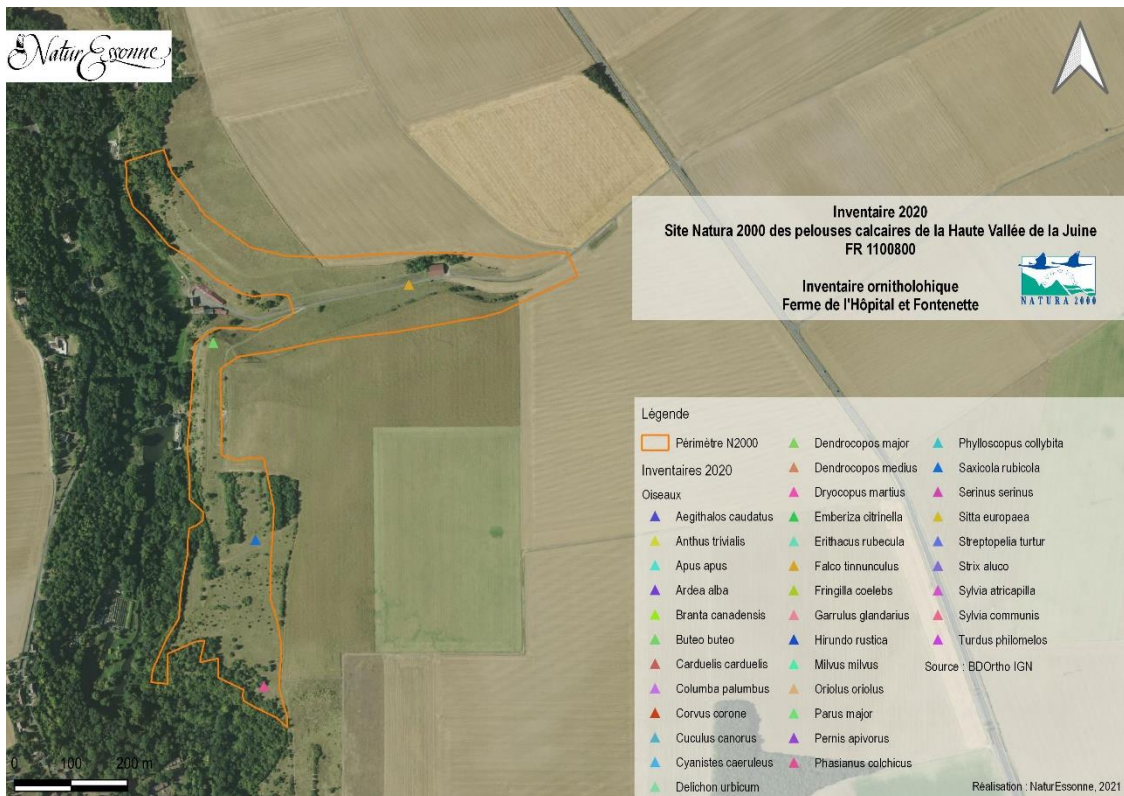
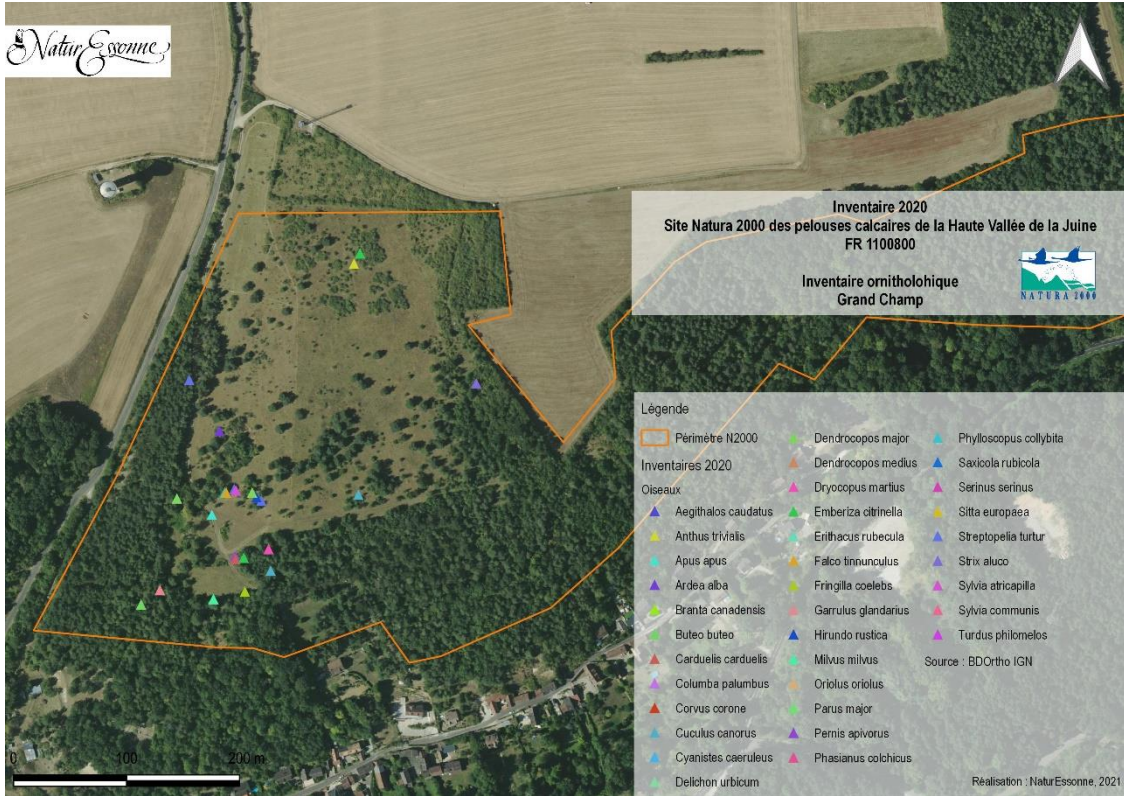


Annexe 4. Liste et localisation des espèces d'oiseaux observées sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine en 2020

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté	Liste rouge IDF	Protection en France	Dét. ZNIEFF	Natura 2000
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	C	LC	x		
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	C	LC	x		
<b><i>Ardea alba</i></b>	<b>Grande aigrette</b>	AR		x		DO Annexe 1
<i>Branta canadensis</i>	Bernache du canada	C	NA			
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	C	LC	x		
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	CC	LC	x		
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	CC	LC			
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	CC	LC			
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	C	LC	x		
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	CC	LC	x		
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	C	LC	x		
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	C	LC	x		
<b><i>Dendrocopos medius</i></b>	<b>Pic mar</b>	AR	LC	x	x	DO Annexe 1
<b><i>Dryocopus martius</i></b>	<b>Pic noir</b>	AR	LC	x	x	DO Annexe 1
<b><i>Emberiza citrinella</i></b>	<b>Bruant jaune</b>	C	NT	x		
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	CC	LC	x		
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	C	LC	x		
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	CC	LC	x		
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	CC	LC			
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	C	LC	x		
<b><i>Milvus milvus</i></b>	<b>Milan royal</b>	R	VU	x		DO Annexe 1
<b><i>Oriolus oriolus</i></b>	<b>Loriot d'Europe</b>	C	NT	x		
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	CC	LC	x		
<b><i>Pernis apivorus</i></b>	<b>Bondrée apivore</b>	C	VU	x	x	DO Annexe 1
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	C	LC			
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	CC	LC	x		
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	C	LC	x		
<b><i>Serinus serinus</i></b>	<b>Serin cini</b>	C	EN	x		
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	CC	LC	x		
<b><i>Streptopelia turtur</i></b>	<b>Tourterelle des bois</b>	C	NT			
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	C	LC	x		
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	CC	LC	x		
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	C	LC	x		
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	CC	LC			
<b>TOTAL</b>						<b>34</b>

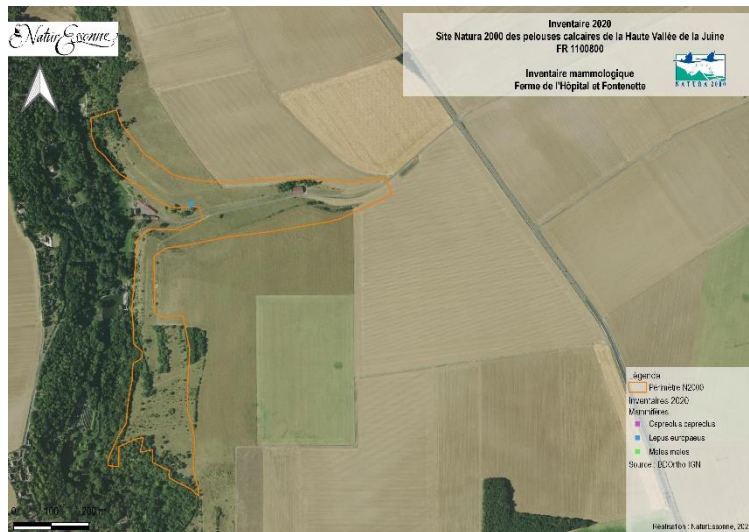
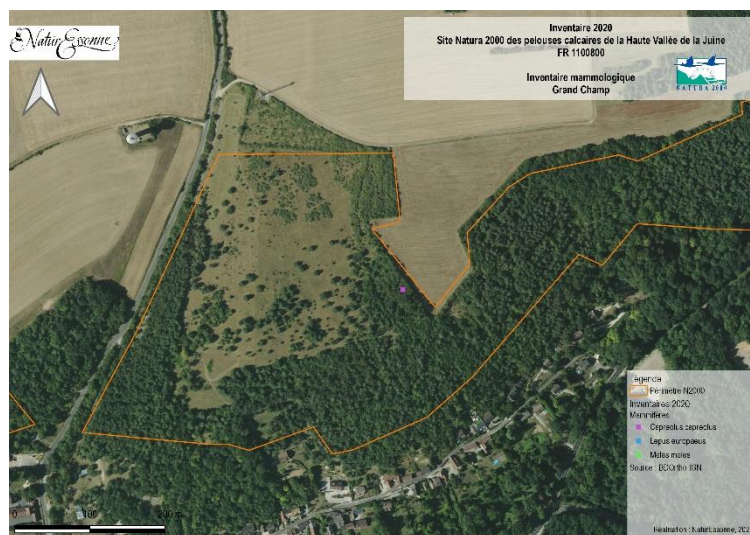
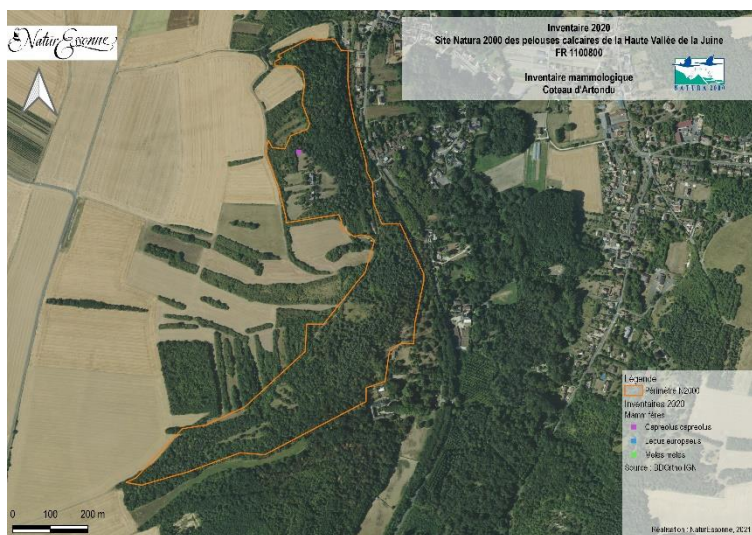






Annexe 5. Liste et localisation des espèces de mammifères observées sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine en 2020

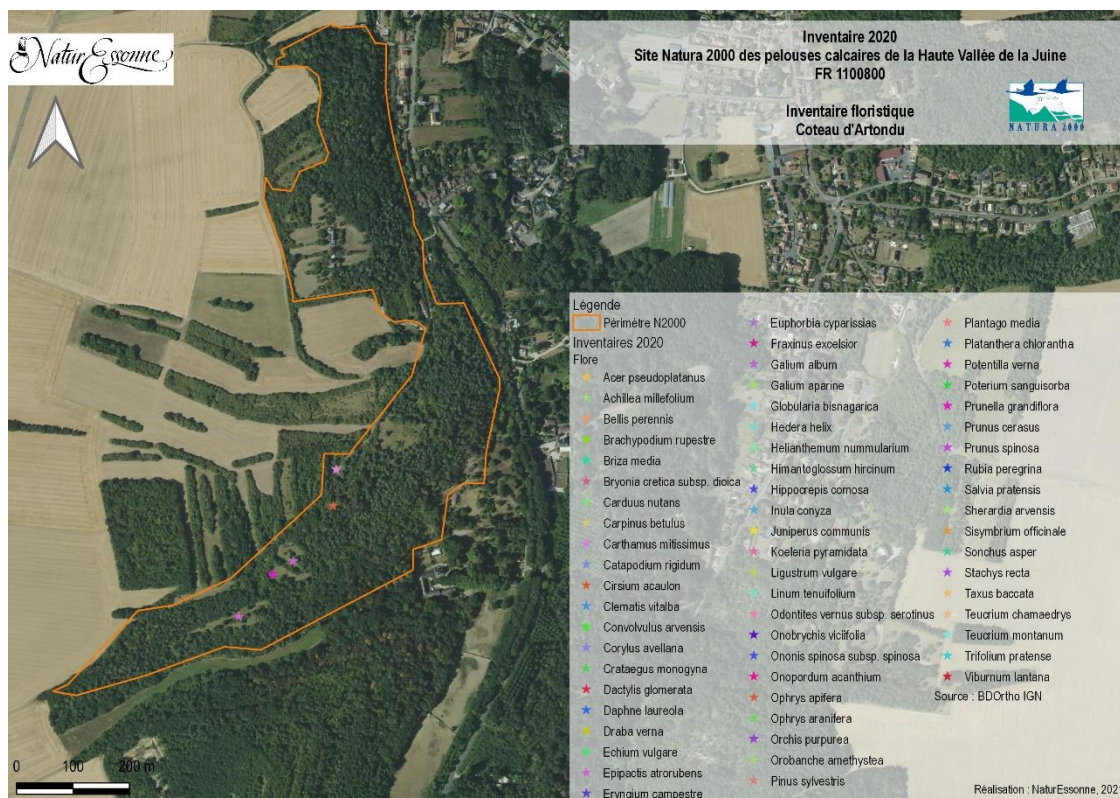
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté	Liste rouge France
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	AR	LC
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	C	LC
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	C	LC

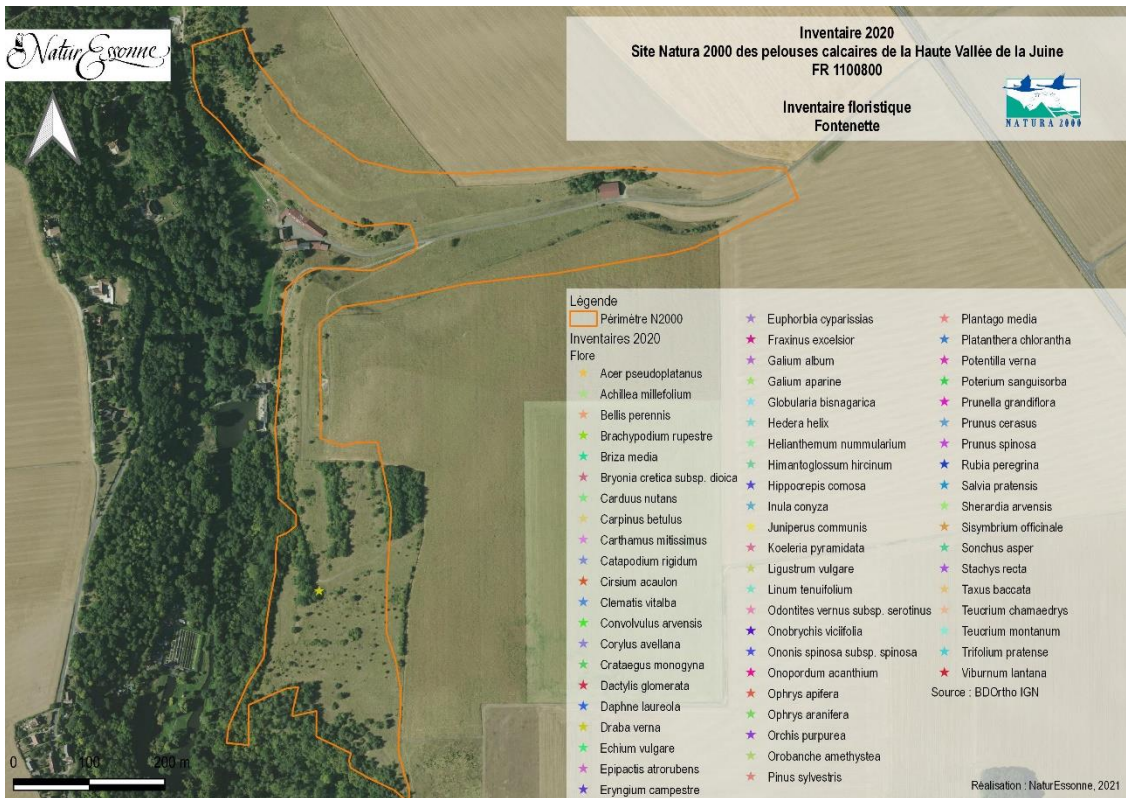
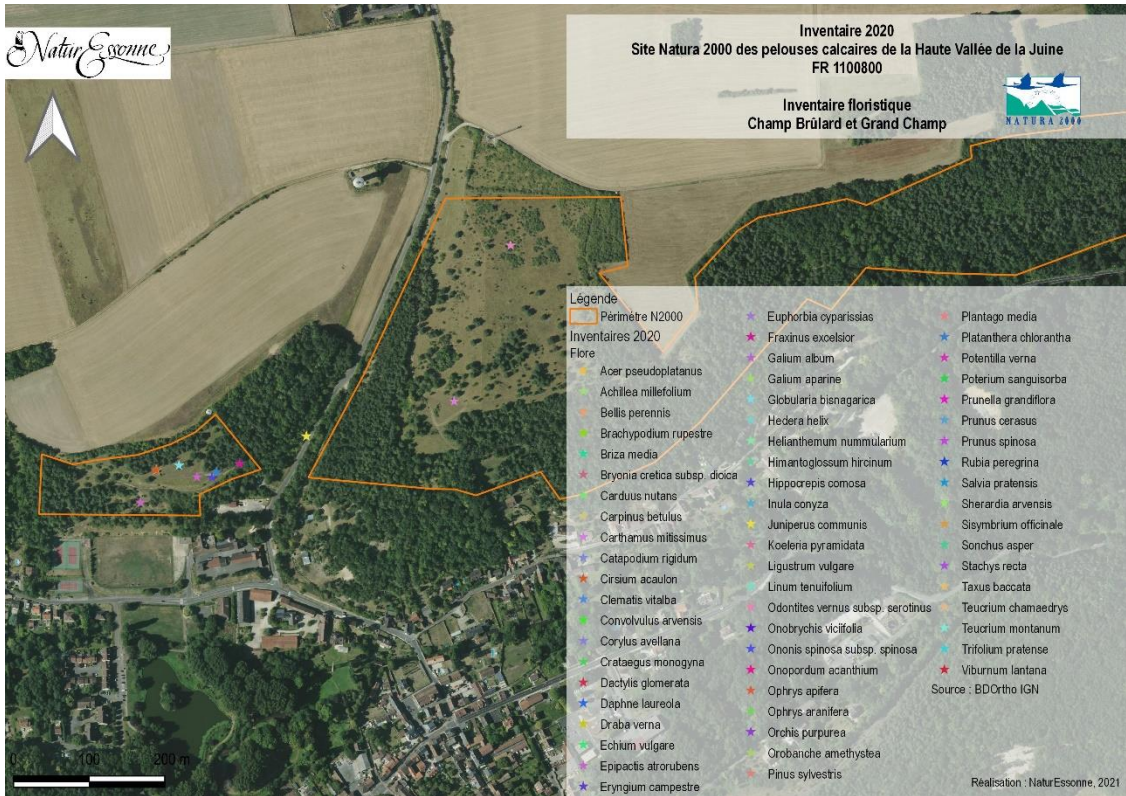


Annexe 6. Liste et localisation des espèces de flore observées sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine en 2020

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté	Liste rouge IDF	Protection IDF	Dét. ZNIEFF
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	CCC			
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée de Cerdagne	CCC	LC		
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	CCC	LC		
<i>Brachypodium rupestre</i>	Brachypode des rochers		DD		
<b>Briza media</b>	<b>Brize intermédiaire</b>	AR	LC		
<i>Bryonia cretica subsp. dioica</i>	Bryone dioïque	CC	LC		
<b>Carduus nutans</b>	<b>Chardon penché</b>	AR	LC		
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	CCC	LC		
<b>Carthamus mitissimus</b>	<b>Cardoncelle mou</b>	RR	NT	x	x
<i>Catapodium rigidum</i>	Pâturin rigide	AC	LC		
<b>Cirsium acaulon</b>	<b>Cirse acaule</b>	AR	LC		
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	CCC	LC		
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	CCC	LC		
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	CCC	LC		
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	CCC	LC		
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	CCC	LC		
<b>Daphne laureola</b>	<b>Daphné lauréole</b>	AR	LC		
<i>Draba verna</i>	Drave de printemps	.	LC		
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	C	LC		
<b>Epipactis atrorubens</b>	<b>Épipactis rouge sombre</b>	R	NT		x
<i>Eryngium campestre</i>	Chardon Roland	CC	LC		
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès	AC	LC		
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	CCC	LC		
<i>Galium album</i>	Gaillet dressé				
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	CCC	LC		
<b>Globularia bisnagarica</b>	<b>Globulaire commune</b>	RR	LC		x
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	CCC	LC		
<b>Helianthemum nummularium</b>	<b>Hélianthème commun</b>	AR	LC		
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Himantoglosse à odeur de bouc	AC	LC		
<b>Hippocrepis comosa</b>	<b>Hippocrepis à toupet</b>	AR	LC		
<i>Inula conyza</i>	Inule conyze	C	LC		
<b>Juniperus communis</b>	<b>Genévrier commun</b>	AR	LC		
<b>Koeleria pyramidata</b>	<b>Koelérie pyramidale</b>	AR	LC		
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne	CCC	LC		
<b>Linum tenuifolium</b>	<b>Lin à feuilles menues</b>	R	LC		x
<i>Odontites vernus subsp. serotinus</i>	Odontitès tardif	CC			
<b>Onobrychis viciifolia</b>	<b>Sainfoin</b>	R			
<i>Ononis spinosa subsp. spinosa</i>	Arrête-boeuf				
<i>Onopordum acanthium</i>	Onopordon faux-acanthe	AC	LC		
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	AC	LC		
<b>Ophrys aranifera</b>	<b>Ophrys araignée</b>	R	DD		x
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	AC	LC		
<b>Orobanche amethystea</b>	<b>Orobanche du Panicaut</b>	R	LC		
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	C			
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	AC	LC		
<i>Platanthera chlorantha</i>	Orchis vert	AC	LC		

<b><i>Potentilla verna</i></b>	<b>Potentille de Tabernaemontanus</b>	AR	LC	
<i>Poterium sanguisorba</i>	Petite Pimprenelle	CC	LC	
<b><i>Prunella grandiflora</i></b>	<b>Brunelle à grandes fleurs</b>	R	LC	X
<i>Prunus cerasus</i>	Cerisier acide			
<i>Prunus spinosa</i>	Épine noire	CCC	LC	
<b><i>Rubia peregrina</i></b>	<b>Garance voyageuse</b>	R	LC	
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	AC	LC	
<i>Sherardia arvensis</i>	Rubéole des champs	AC	LC	
<i>Sisymbrium officinale</i>	Herbe aux chantres	CC	LC	
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron épineux	CCC	LC	
<b><i>Stachys recta</i></b>	<b>Épiaire droite</b>	AR	LC	
<i>Taxus baccata</i>	If à baies	AC		
<b><i>Teucrium chamaedrys</i></b>	<b>Germandrée petit-chêne</b>	AR	LC	
<b><i>Teucrium montanum</i></b>	<b>Germandrée des montagnes</b>	R	LC	X
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	CCC	LC	
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne	CC	LC	
<b>TOTAL</b>				<b>62</b>





**Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.**  
**Fiche de suivi**




<p>Site Natura 2000 concerné : N2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine</p> <p>Commune / Lieu dit : Saclas / Champ Brulard</p> <p>Numéro de l'unité de gestion : U2</p> <p>Habitats suivis (code N2000) : 6210[*]-14 ; 6210 + déclinaison</p> <p>Végétations identifiées (si connu): <i>Echium vulgare</i>, <i>Hedera helix</i>, <i>Juniperus communis</i>, <i>Euphorbia cyparissias</i>, <i>Teucrium chamaedrys</i>.</p> <p>Nombre de transect sur la station : 2</p> <p>Localisation des points d'ancrage :</p> <p>Transect 1 : 48.363541, 2.120702</p> <p>Transect 2 : 48.364180, 2.121480</p> <p>Localisation de la placette (centre) :</p> <p>48.36.41, 2.1216</p>	
--	--

**Historique du suivi**

Suivi	Date	Elément suivi	Observateurs(s)	Note	Remarques (cetteintes observées, facteurs de dégradation principal, menaces identifiées...)
1	13/06/2017	Transect	Camille Huguet Estelle Duchemann	85	

**Historique de gestion**

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (ins. ressent...)	Perspectives envisagées
2020	Pâturage		
2017	Chanfier nature : Abattage de pins sylvestre, débroussaillage, coupe de ligneux.		

<p>TRANSECT N°1 06/2017</p>	 <p>595</p> <p>Vue du fourré vers 596</p>  <p>596</p> <p>11/06/2017</p>	<p>Vue de 595 vers 596, transect passant par le fourré de genévrier</p>  <p>11/06/2017</p>
<p>TRANSECT N°2 06/2017</p>	<p>Vue du fourré vers 597</p>  <p>597</p> <p>11/06/2017</p>	<p>Vue de 597 à 598</p>  <p>598</p> <p>Fourré</p> <p>11/06/2017</p>



**Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,**

**Fiche de suivi**

Site Natura 2000 concerné : N2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

Commune / Lieux dit : Saclas, Grand Champ

Numéro de l'unité de gestion : U1

Habitats suivis (code N2000) : 6210(\*)-14 ; 6210 + déclinaison

Végétations identifiées (si connu) : Picris hieracioides, Cirsium vulgare, Galium aparine, Ononis spinosa

Nombre de transect sur la station : 1

Localisation des points d'ancrage :

Transect 1 : 48.366027, 2.127567

Localisation de la placette (centre) :

48.3649,2.1263



**Historique du suivi**

Suivi	Date	Élément suivi	Observateurs(s)	Note	Remarques (atteintes observées, facteurs de dégradation observés, menaces identifiées...)
1	15/06/2015	Transect 1	Estelle Duchemann, Fiona Lehane	40	/
2	11/06/2020	Transect 1	Fiorine Paldacci, Maria Villalta Théo Betbéder	60	/
3					
4					


**Historique de gestion**

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, ressenti...)	Perspectives envisagées
De	Pâturage,	/contrat n2000	
Depuis 201	Débroussaillage, coupe de ligneux.	Chantier nature	
Depuis 201	Pas de gestion	Sur la placette	

**Suivi photographique (insérer si possible des photographies en mode paysage de format 8 par 6cm)**



**Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,  
Fiche de suivi**

<p>Site Natura 2000 concerné : N2000 des pelouses calcaires la Haute Vallée de la Juine</p> <p>Commune / Lieu dit : Ormay-la-Rivière, Coteau d'Artondu</p> <p>Numéro de l'unité de gestion : U3</p> <p>Habitats suivis (code N2000) : 6210 + déclinaison</p> <p>Végétations identifiées (si connu) : <i>Pastinaca sativa</i>, <i>Cirsium arvense</i>, <i>Asperula cynanchica</i>, <i>Erigeron canadensis</i>, <i>Conyza</i>, <i>Agrimonia eupatoria</i>, <i>Asperula cynanchica</i>, <i>Cirsium acaule</i>.</p> <p>Nombre de transect sur la station : 1</p> <p>Localisation des points d'ancrage :</p> <p>Transect 1 : 48.23906, 2.08395 (azimut : 113°N)</p>	
--	--

**Historique du suivi**

Suivi	Date	Élément suivi	Observateurs(s)	Note	Remarques (atteintes observées, facteurs de dégradation principaux, menaces identifiées...)
1	07/07/2020	Transect	Florine Paldacci Théo Betbéder	40	
2					
3					
4					

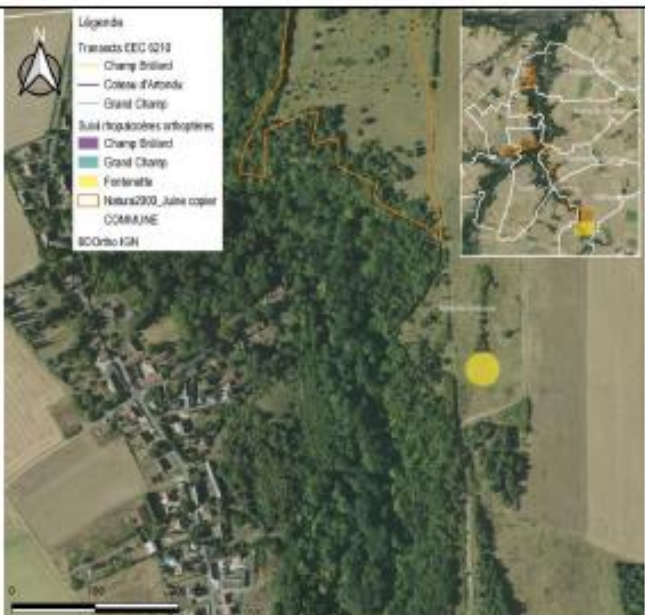
**Historique de gestion**

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, ressenti...)	Perspectives d'actions envisagées
2016	Débroussaillage, coupe de ligneux.		

<p>TRANSECT N°1 07/2020</p>		
---------------------------------	---	--

## Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

### Fiche de suivi

<p>Site Natura 2000 concerné : N2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine. <b>En limite de site.</b></p> <p>Commune / Lieux dit : Abbeville -la-Rivière, Fontenette</p> <p>Numéro de l'unité de gestion : Fontenette</p> <p>Habitats suivis (code N2000) : 6210[*]-14</p> <p>Végétations identifiées (si connu) : /</p> <p>Nombre de transect sur la station : 0</p> <p>Localisation de la placette (centre) : 48.3286, 2.1790</p>	
---	--

#### Historique du suivi

Suivi	Date	Élément suivi	Observateurs(s)	Note	Remarques (atteintes observées, facteurs de dégradation principaux observés, etc.)
1		Placette			
2					
3					
4					

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (Impact observé, ressenti)	Perspectives d'actions envisagées
2019	Chantier nature: débroussaillage, coupe de ligneux		

## X. BIBLIOGRAPHIE

**SAINT-VAL M. & URBANO S., 2010.** DOCOB du site Natura 2000 FR1100800 : « Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine » - Document de compilation ; NaturEssonne, 2010.

**DEWULF L. & HOUARD X. (coord.), 2016.** Liste rouge régionale des rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France. natureparif – office pour les insectes et leur environnement – association des Lépidoptéristes de France. Paris. 88 p.

**BIRARD J., ZUCCA M., LOIS G. et Natureparif, 2012.** Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. Paris. 72 p.

**BONNET E., VILKS A., LENAIN J.-F. & PETIT D., 1997.** – Analyse temporelle et structurale de la relation Orthoptères-Végétation. *Ecologie*, 28 (3) : 209-216.

**CEN PACA 2019.** Conservatoire d'Espaces Naturels PACA. Orthoptères et papillons de jour : évaluer les effets du pâturage et du changement climatique. Guide méthodologique. Mise en place de protocoles et analyse des résultats. 39 p. + annexes.

**HALLMAN CA, SORG M, JONGEANS E, SIEPEL H, HOFLAND N, SCHWAN H, et al., 2017.** More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. *Plos One* 12 (10): e0185809. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185809>

**HOCHKIRCH A, NIETO A, GARCIA CRIADO M, CALIX M, BRAUD Y, M. BUZZETTI F, CHOBANOV D, ODE B, PRESA ASENSIO J.J, WILLEMSE L, ZUNA-KRATKY T, et al., 2016.** European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-cricket. Luxembourg: Publications Office of the European Union

**OPIE., 2018.** Plan national d'actions en faveur des "Papillons de jours" 2018-2027. Version 4.0

**OPIE., 2019.** Enquête nationale Lucane Cerf-volant OPIE- 2010-2020 -B. Mériguet Coord.